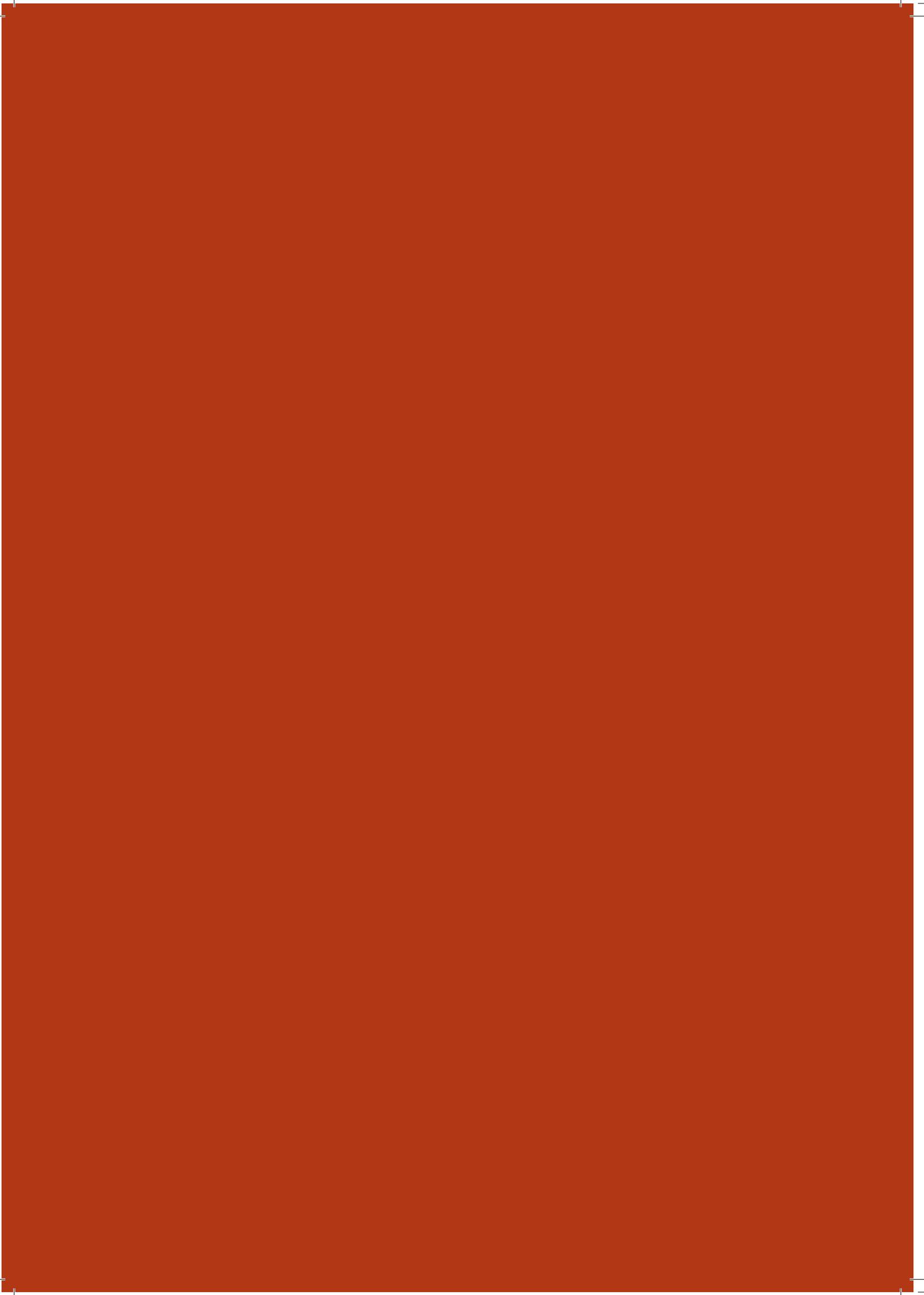


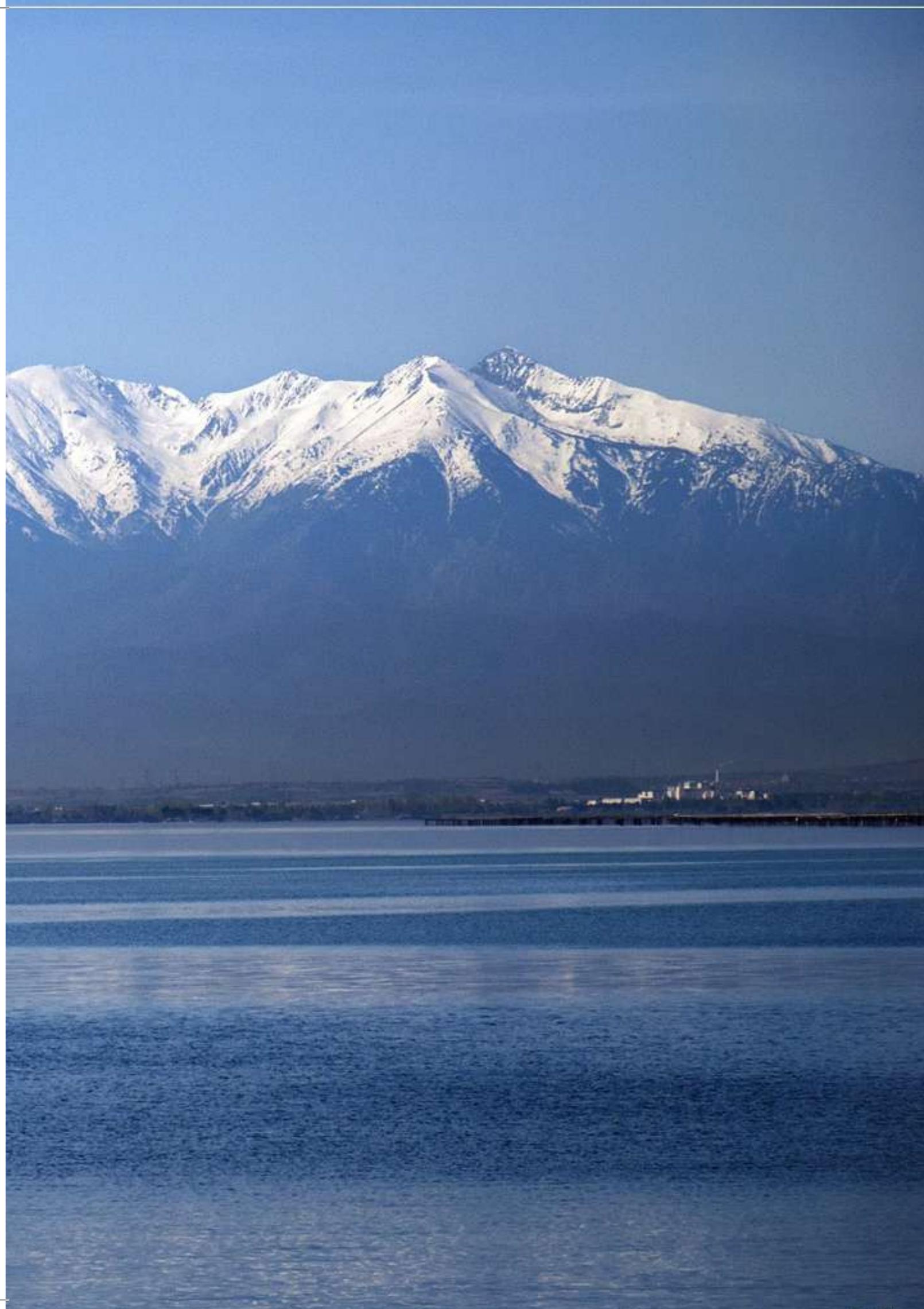


6.
ANNEXES



6.1

Les sommets emblématiques méditerranéens



Le Canigó Grand Site de France et le Groupe d'Actions Locales Terres Romanes, soutenu par le programme européen LEADER, lançait en 2013 l'idée de créer un réseau de montagnes emblématiques de la Méditerranée.

L'objectif premier est de partager l'expérience et le savoir-faire de ces territoires à fort potentiel tant touristique qu'écologique. Ces pourquoi, la corrélation entre ce programme national, le GSF et la Plan de paysage paraît s'imposer



«CE QUI NOUS UNIT

Chacune de nos montagnes emblématiques est un personnage vivant et complexe où le travail combiné de l'homme et de la nature a permis l'évolution du passé au futur.

Un paysage pittoresque avec un fort sens du lieu :

- un monument emblématique, unique et distinctif.
- l'expérience unique de vivre dans un paysage emblématique qui devient partie intégrante de l'identité, une question de reconnaissance partagée.

Une exemplarité de notre authenticité territoriale :

- légendes et mythes
- services locaux spécifiques
- inspirations
- lieux historiques
- nature et biodiversité

Une fierté et une ouverture de la population locale :

- un sentiment d'appartenance commun
- une responsabilité des paysages qui reflète le sens unique du lieu

Une appartenance à une zone géographique commune»

Extrait de la charte du réseau des sommets emblématiques de la Méditerranée.





«CE QUI NOUS FAIT AVANCER

Engagés dans une dynamique d'amélioration constante, nous donnons de la valeur à l'éthique des actions partagées et à leur transmission, tout en favorisant l'intérêt public.

Une approche durable globale

- une gestion des territoires exigeant une approche globale
- une synthèse entre les principes du développement durable
- une combinaison des aspects du paysage : la biodiversité, le patrimoine historique et culturel, social et pratiques économiques

Préserver le patrimoine culturel et naturel et l'expérience associée

- une planification de l'utilisation des terres à l'échelle du territoire
- une stratégie locales cohérente et complémentaire
- la préservation de l'essence du site par le maintien des éléments intangibles de son précieux symbolisme et caractère vivant

Etre une montagne ouverte

- rassembler les gens autour de valeurs partagées
- pouvoir explorer librement les paysages, partager l'esprit des lieux tout en respectant les règles locales
- être conscient des contraintes techniques
- garantir la transmission du capital hérité aux générations futures et aux visiteurs»

Extrait de la charte du réseau des sommets emblématiques de la Méditerranée.





«CE QUE NOUS FAISONS

Il nous faut réaffirmer et préserver les valeurs patrimoniales exceptionnelles mais fragiles du territoire pour rester en symbiose avec une forme du tourisme, d'économie, d'aménagement... en accord avec le temps

Fonctionner comme un laboratoire

- **utiliser la coopération transnationale pour stimuler des plans variés de développement local**
- **initier des activités de renforcement des capacités**
- **échanger les bonnes pratiques, les savoirs-faire, les cultures**
- **diffuser l'innovation, les nouvelles compétences**

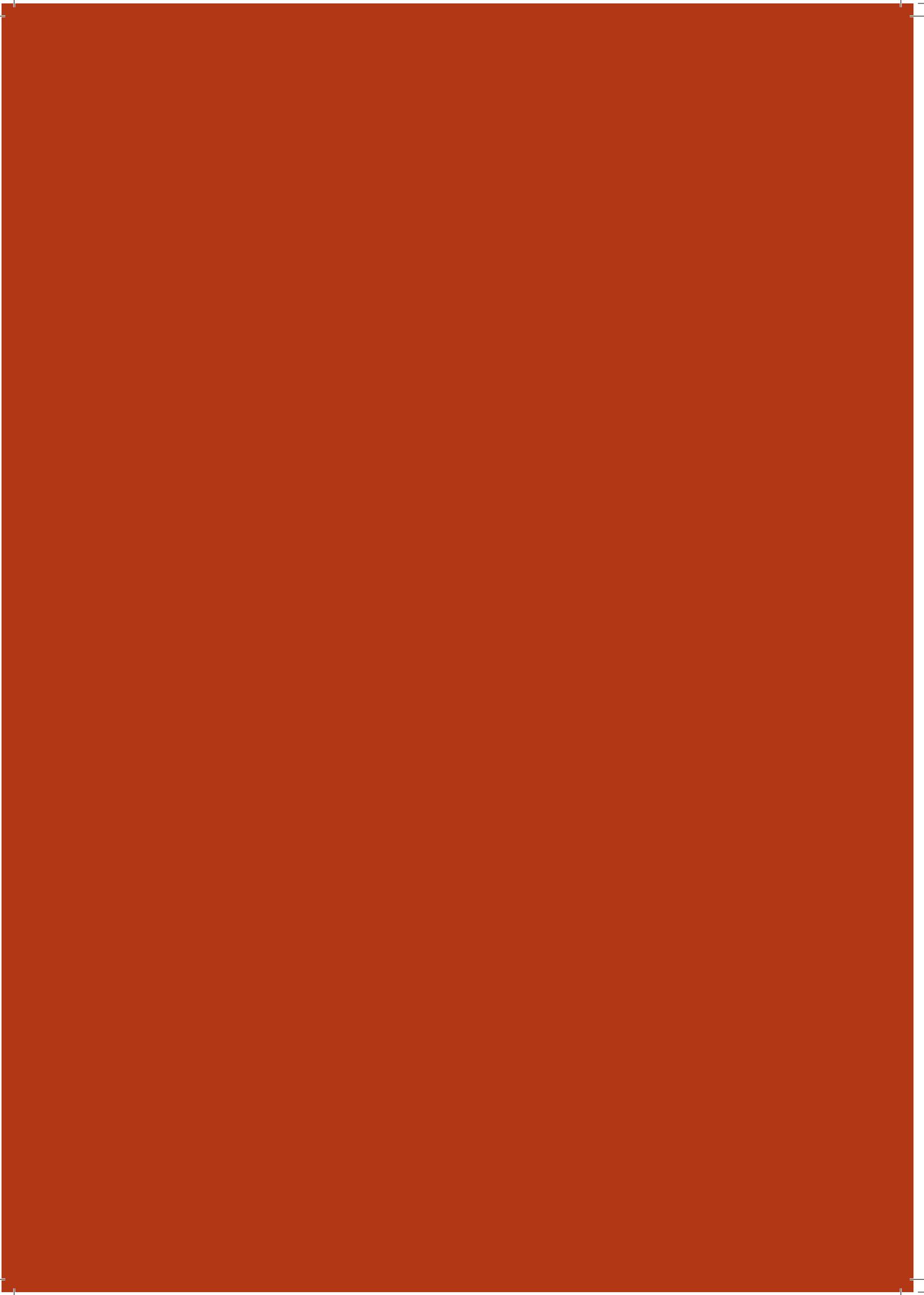
Etre exemplaire à la gestion du site

- **contrôler et développer un équilibre entre protection du paysage et développement de l'expérience**
- **lutter contre la dégradation, la normalisation, la désertification, la soumission à la demande de compétitivité**

Encourager une approche de bas en haut

- **considérer les populations locales comme des acteurs clés de la réussite de tout projet**
- **renforcer leur lien avec leur territoire et leur participation - encourager le développement local effectué par les populations locales»**

Extrait de la charte du réseau des sommets emblématiques de la Méditerranée.



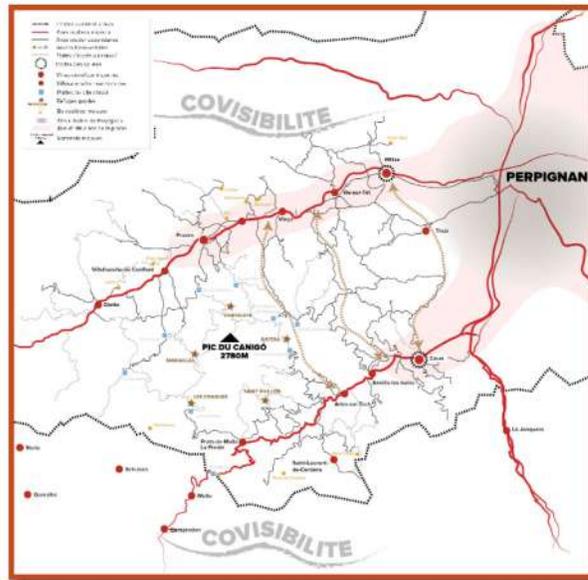
6.2

Restitution des ateliers participatifs

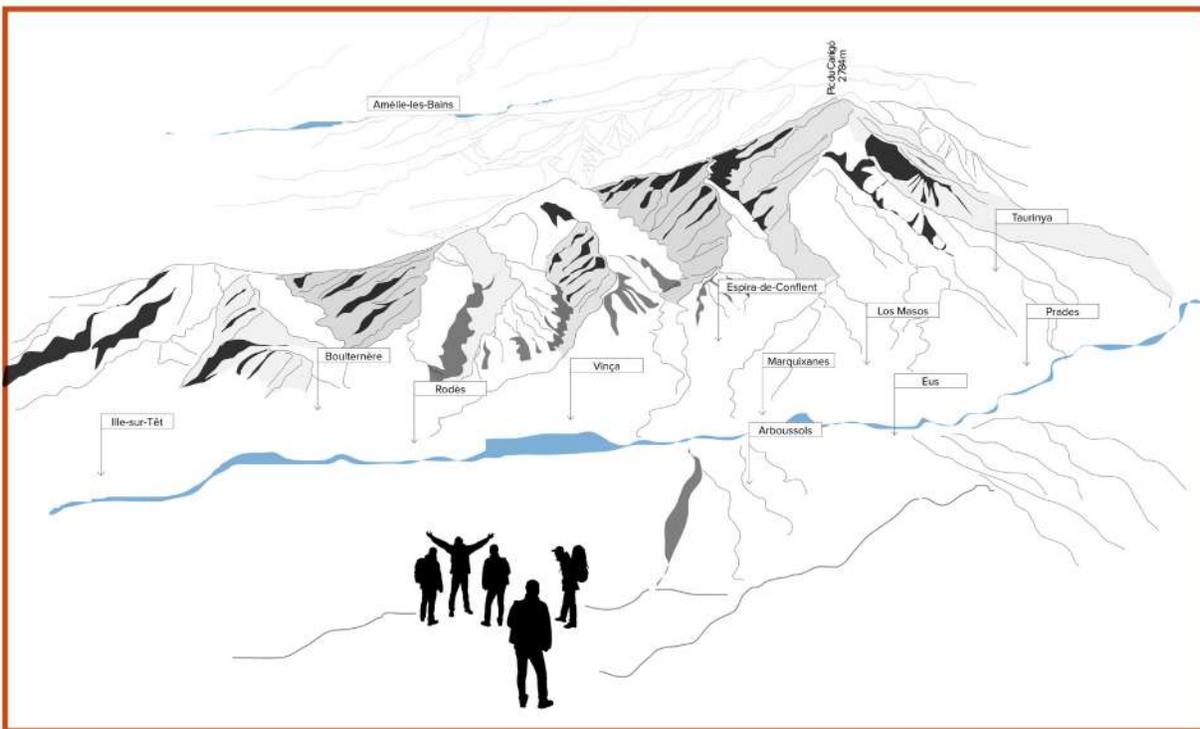
Les entités paysagères



Le schéma fonctionnel du territoire



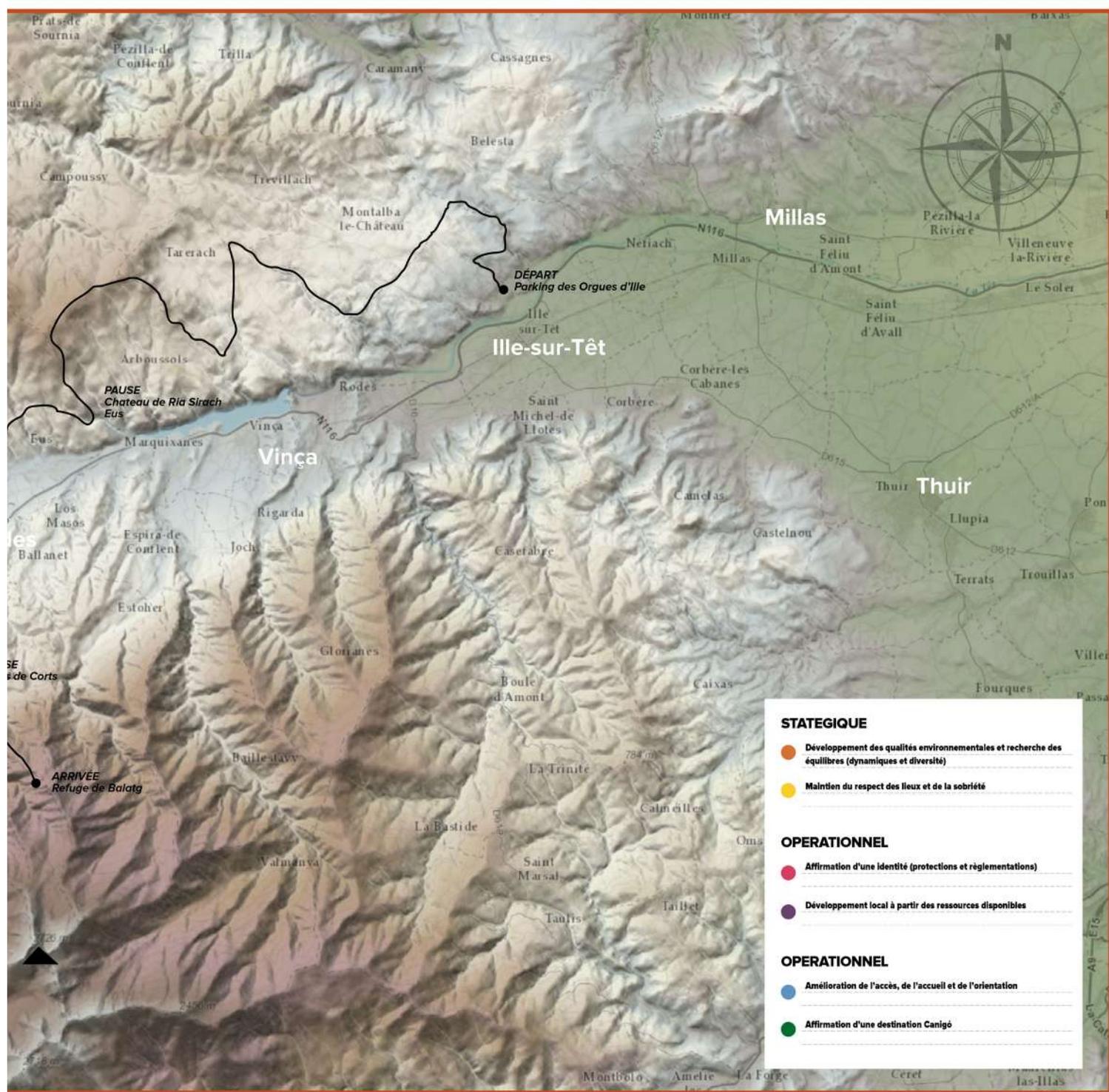
La vue du massif depuis les balcons nord



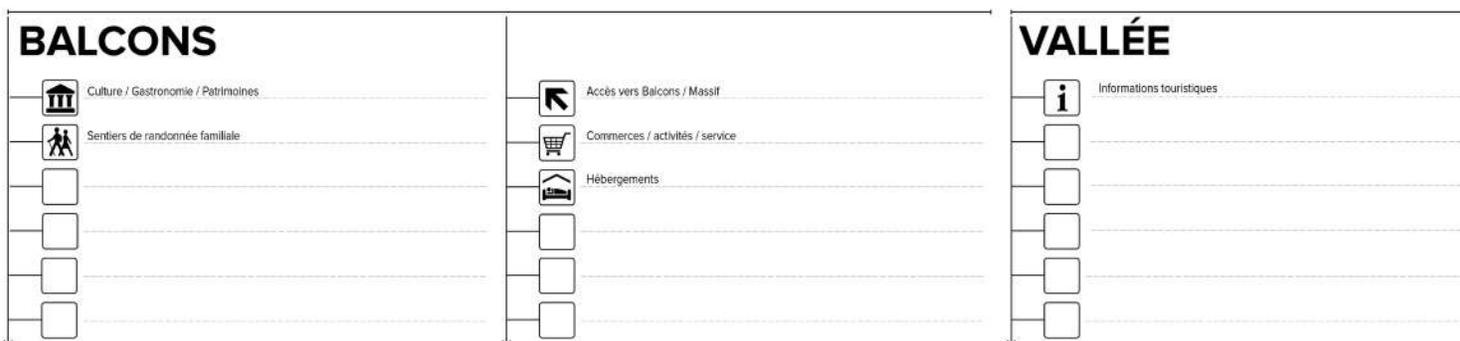
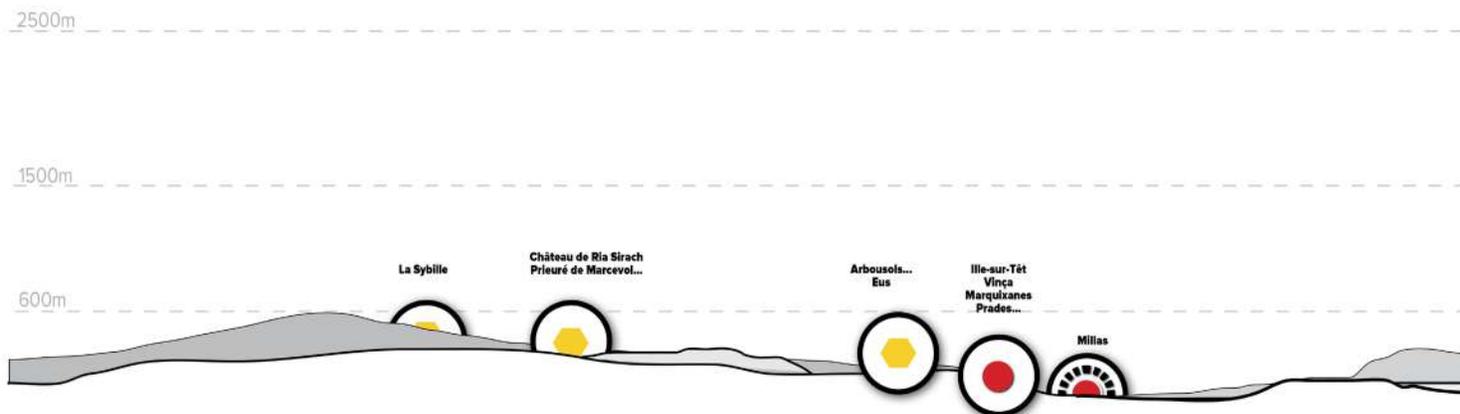
RESTITUTION DES ATELIERS CONFLENT 17 janvier 2017

Atelier participatif réalisé en salle (bureaux du SMCGS) en raison des conditions météorologiques.

Animé par Chloé QUINTIN (Coloco), Véronique Mure et Florian CHARDON (SMCGS)
Avec : Marine CRESSY (CAUE), GALLONETTO Clara (Coloco), Frédéric REYNAUD (Paysagiste conseil DREAL), Bertrand Florin (DREAL), Antoine GLORY (Association Charles Flahault), Lucie JULIEN (Pnr PC), Héliène SAUDECERRE (Paysagiste), Daniel BAUX (SMCGS), Laura HOPP (SMCGS), Jacques TAURINYA (SMCGS)



PLAN DE PAYSAGE DU MASSIF DU CANIGÓ
coloco + Véronique Mure



BALCONS

- ◆ point de vue remarquables sur le massif à préserver et conforter dans certains cas → image / silhouette emblématique, sacralisation à fédérer (valeur, sens)
- ◆ grand débat autour des projets ER (éolien/hydroélectrique/ photovoltaïque)
= impact visuel/covisibilité massif/label GSF
quels aspects, impacts paysagers ? Paysages après-pétrole ?
Enjeux : secteurs sensibles, vigilance projets énergétiques installation et implantation (comment, où, combien?)
Menaces : projet Balesta/Espira
=> positionnement du Syndicat Mixte
- ◆ point de vue pas assez évidents et sites trop discrets ou inconnus : quels niveaux d'initiation ? Hiérarchisation des « belvédères » : accessibles → secrets d'initiés
On peut même parler de carence d'aménagement pour permettre aux visiteurs d'observer le paysage
- ◆ route des belvédères = réseaux de points de vue à connecter aux villages
- ◆ matérialisation des belvédères : fiche action type
- ◆ Il est important de consolider l'offre de services marchandes et non marchandes des villages (autant que faire se peut, pas de nouveaux aménagements, mais s'appuyer sur les infrastructures existantes dans les villages = quel modèle économique local ?
Préservation et intégration des patrimoines / développement de services...
- ◆ les balcons sont caractérisés par une réelle homogénéité et préservation assez exemplaire à maintenir :
quels lieux à valoriser ? Guider, orienter, passer par, inciter à l'arrêt...

Quels lieux à aménager ? A quelle échelle et dans quelle mesure ?
Pas systématique
Enjeux : augmentation de la fréquentation et développement urbain
Menaces : projets urbains inadaptés, extensions, identité locales
Quelle communication ? Quel niveau de signalétique ? Quels services associés ?

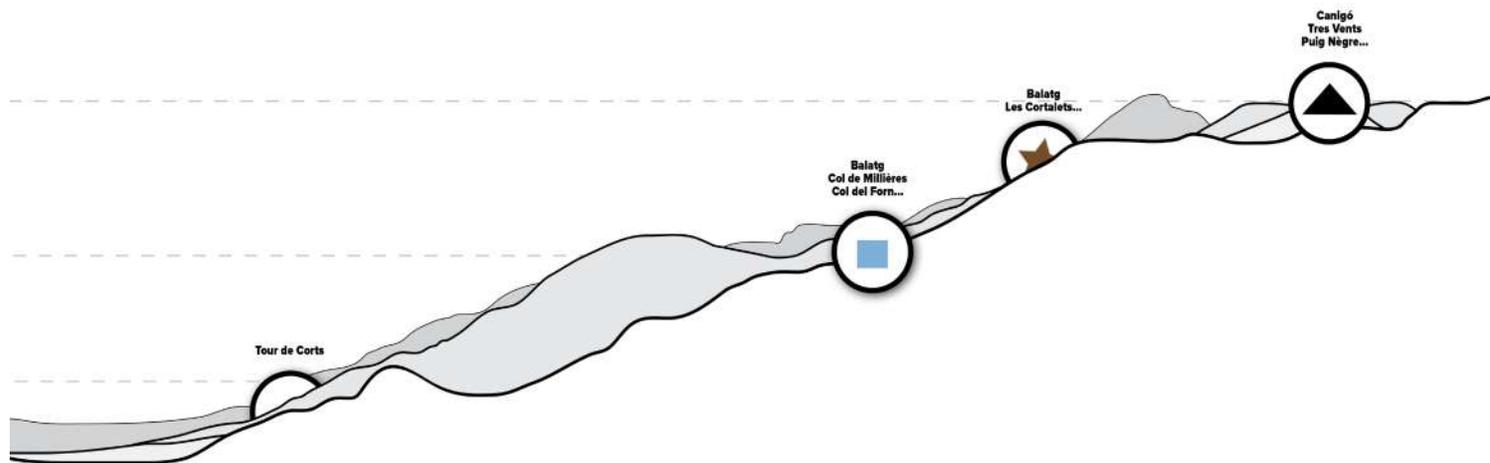
◆ accès aux belvédères parasités par divers éléments visuels = complexité de lecture des paysages depuis les voies d'accès (motorisé/modes doux)

◆ connecter les « belvédères » dans un linéaire panoramique intercommunal = connexion entre communes, projet global territorial, offre complète

◆ équilibre entre dynamiques paysagères : pratique des lieux / gestion des milieux

VALLÉES

◆ RN (voie rapide) = grande majorité des flux, entrées sur le territoire MAIS linéaire peu qualitatif + contournement des villages
=> entrées sur le territoire (Millas, Céret-Amélie-les-bains, Villefranche-Olette, Prats-de-Mollo-Mollo) : quelle matérialisation ?
Dématérialisation ?
A partir d'ici on entre dans le territoire de la Destination Canigó
=> histoire à raconter depuis les voies d'accès
= dégager des cônes de vues depuis l'axe RN116 (vers Eus, vers lac Vinça, vers Canigó,...)
=> proposition d'itinéraires bis paysagers, patrimoniaux, découverte, tourisme
= importance de dynamiser les villages en s'appuyant sur leur infrastructure d'accueil et de service (inciter à sortir de la RN116)
=> entrées de bourg à qualifier/requalifier
=> paysages banals liés à l'urbanisation



MASSIF					
	Informations réglementaires		Refuges gardés ou non-gardés		Sentiers de moyenne / haute montagne
	Parking		Services Nature		
			Accès Pic de référence		

- ◆ **Urbanisme :**
Enjeux : développement urbain, croissance, uniformisation et banalisation
Menaces : lotissements, extension urbaines, ville dortoir
=> préconisations PADD/PLUi sur la qualité paysagère (forme, connexion, intégration, emplacement,...)
- ◆ **pollutions visuelles :** multiplicité des panneaux/pubs : quelle réglementation ? Plan signalétique ?
- ◆ **Franchissement RN :** depuis RN certains villages ont perdu leur accès à la rivière / pas de passage pédestre entre rive gauche et rive droite sauf le pont de Rodès
=> retrouver certains accès stratégiques pour relier les itinéraires massif au itinéraires balcons, les villes en fond de vallée et les villages des balcons...
=> réflexion sur l'opportunité d'une voie verte longeant la vallée
- ◆ **Activités agricoles :** question de la pérennité des paysages (quelles arboricultures ?) et des usages (quel type de culture/ d'agriculture/bois énergie?)
Valorisation de la production locale / cycles courts
Enjeux : seulement quelques terres agricoles sont vraiment riches et nourricières = Préservation fond de vallée
Menaces : disparition/mutation des terres agricoles, de la ripisylve, et des espaces naturels

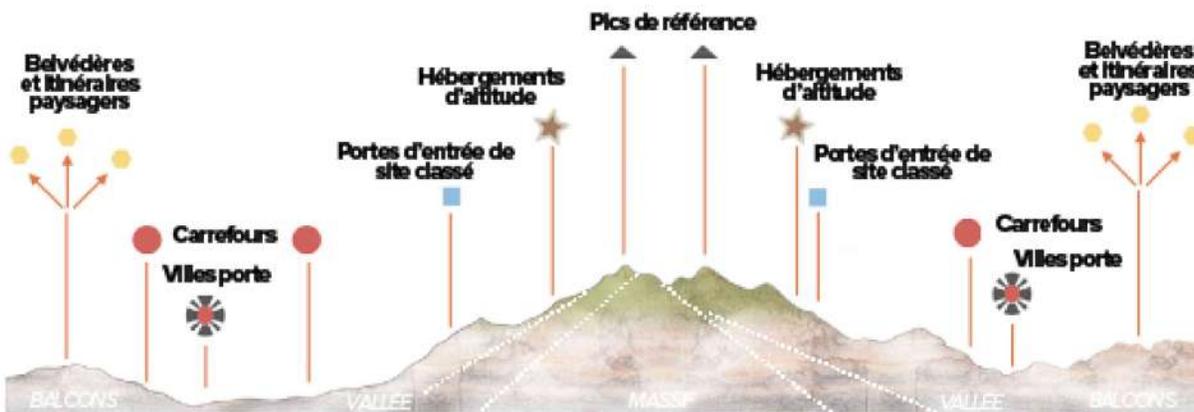
MASSIF

- ◆ **Quelles valeurs paysagères pour les sous-vallées :**
préservation de l'identité locale
=> mise en valeur du patrimoine local (ex : canal de Casteil menacé par un projet de buse
=> quelle gestion de ces patrimoines ? Quelles solutions ?
Valorisation énergétique (hydroélectrique) ?
- ◆ **Matérialisation des portes de site classé :** fiche action type

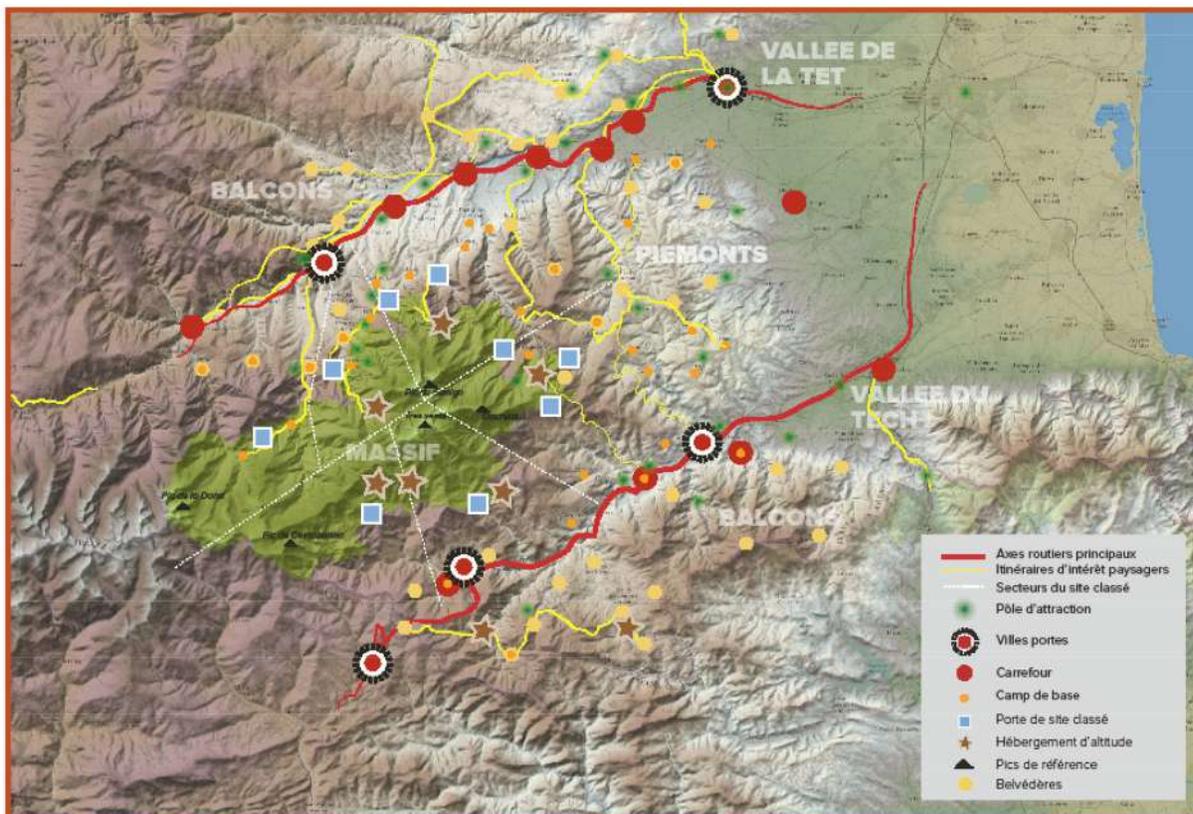
RÉFLEXIONS GÉNÉRALES

Quelles applications réglementaires pour les actions du PdP ?
=> **quels outils pour la traduction réglementaire du PP dans le PLUi notamment (le SMC GS est preneur d'éléments en la matière sur le comment traduire les orientations réglementairement, et ne pas laisser passer la fenêtre de tir existant actuellement)**
Pertinence d'un observatoire photographique
Enjeux : véritable suivi et pas uniquement galerie photographique
Question de l'animation du Pdp (compétence en interne ou en externe) ?
=> **fiche action type pour asseoir la volonté de faire vivre le PdP**
Appropriation du PdP par le SMC GS

Le schéma fonctionnel du territoire



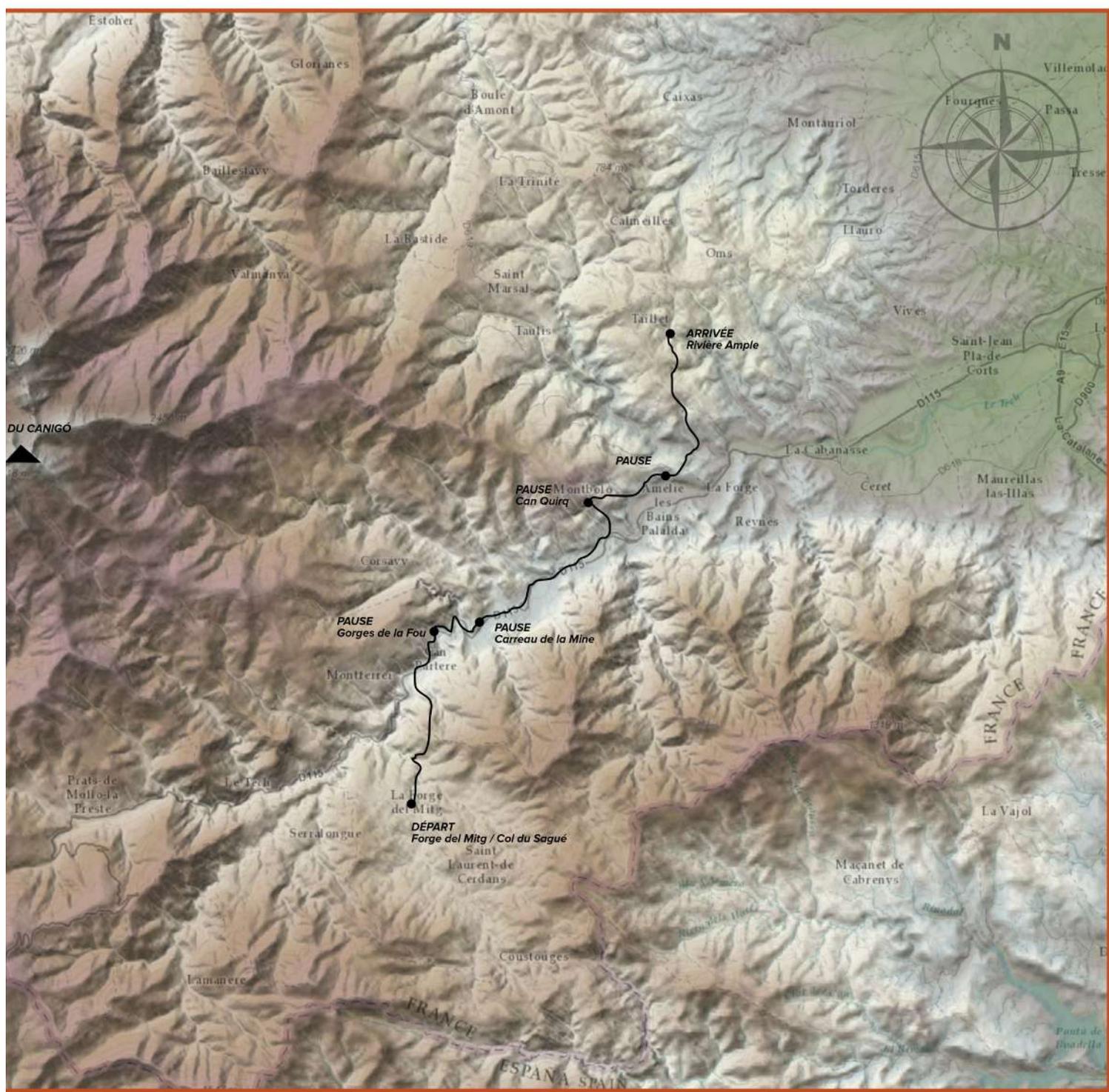
La vue du massif depuis les balcons sud



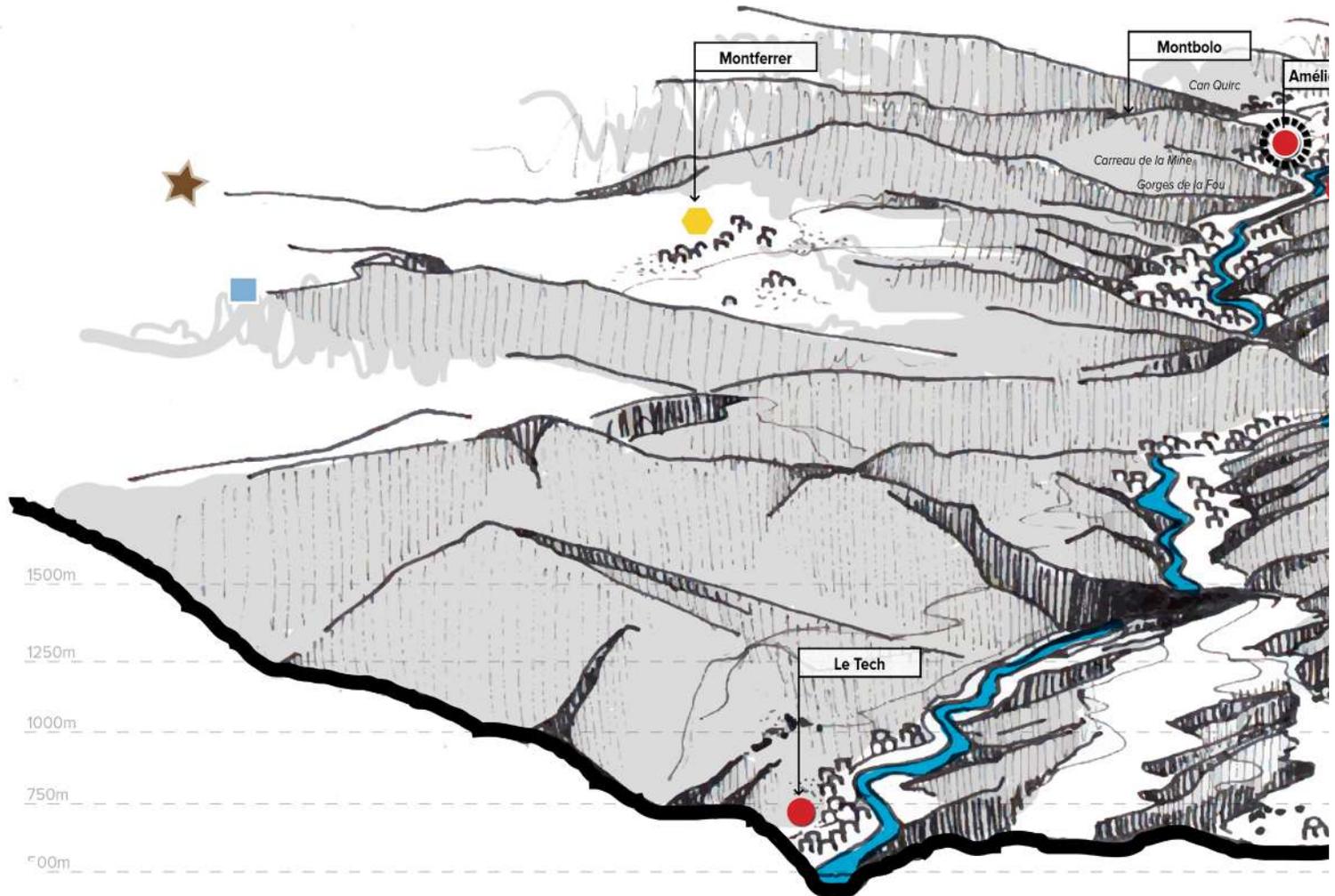
RESTITUTION DES ATELIERS VALLESPİR 02 Mars 2017

Atelier participatif réalisé in situ

Animé par Miguel Georgieff (Coloco) et Florian CHRADON (SMCGS).



PLAN DE PAYSAGE DU MASSIF DU CANIGÓ
coloco + Véronique Mure



MASSIF		VALLÉE		
	Refuges gardés ou non-gardés		Informations réglementaires	
	Sentiers de moyenne / haute montagne		Belvédères/point de vue	
	Services Nature		Commerces / activités / service	
	Accès Pic de référence		Parking	
				Hébergements
				Accès vers Balcons / Massif

ACCES ET CIRCULATIONS

=> difficulté de transition entre les espaces (pôle d'attractivité, camp de base, villes carrefours...)
=> difficulté d'orientation / signalétique

=> axe majeur le long du Tech = lien entre les villes (principalement thermales)

URBANISME

=> fer et thermalisme
=> limiter étalement urbain sur les hauteurs et la diffusion/mitage
=> pôle d'attraction et points d'accroche (belvédères) à valoriser

VEGETATION

=> Vallespir = très forestier
=> exploitation du bois : plan de gestion, rentabilité, exploitation durable,... quel avenir ?

=> climat spécifique = très humide, beaucoup de pluie
=> risques naturels importants !
- inondations (Aiguat)
- glissements de terrain

HISTOIRE DU FER

Arles-sur-Tech = carreau de la Mine
=> musée et artisanat local (pays d'art et d'histoire dynamique)



POLE D'ATTRACTIVITE

GORGES DE LA FOU

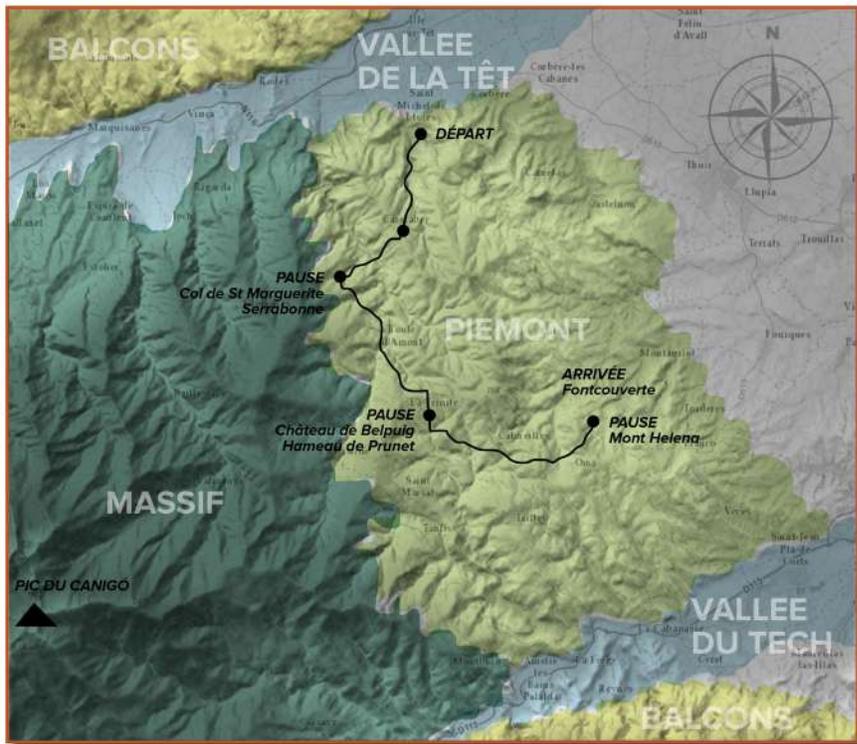
- => grand nombre de visiteurs
- => peu de qualité sur l'approche du site !
- => revalorisation :

- désaménager le site
- enlever la voiture
- retirer les bars et «commerces» qui dénaturent complètement le site
- harmoniser la signalétique et l'affichage
- guider le visiteur vers les gorges (marche d'approche)

Favoriser la qualité paysagère des point d'accueil et des pôles d'attractivité pour valoriser l'expérience de la destination !

PLAN DE PAYSAGE DU MASSIF DU CANIGÓ
coloco + Véronique Mure

Parcours de l'atelier



Rappel des enjeux : Préserver les dy

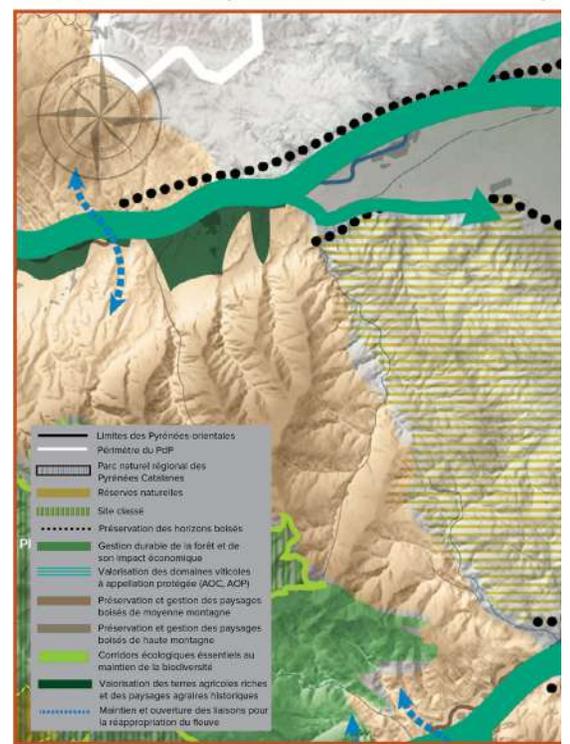
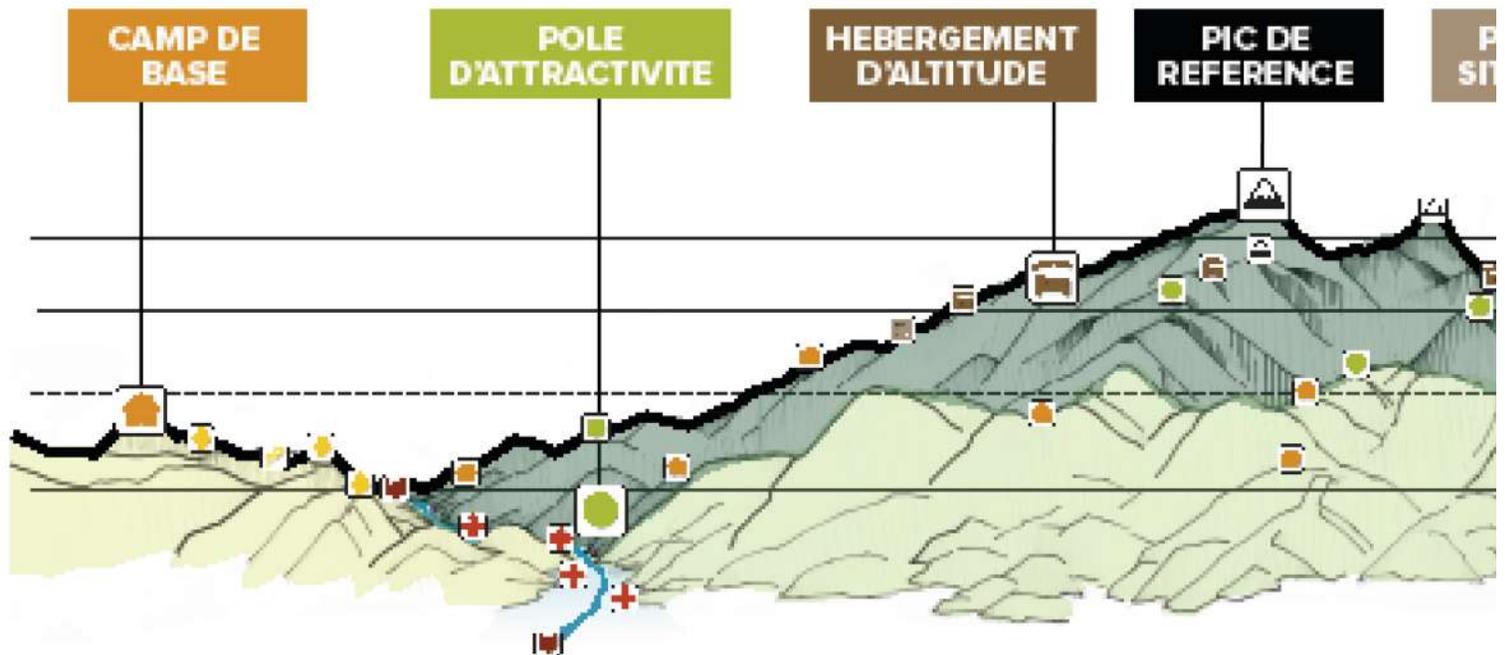


Schéma organisationnel du territoire



RESTITUTION DES ATELIERS ASPRES 06 Avril 2017

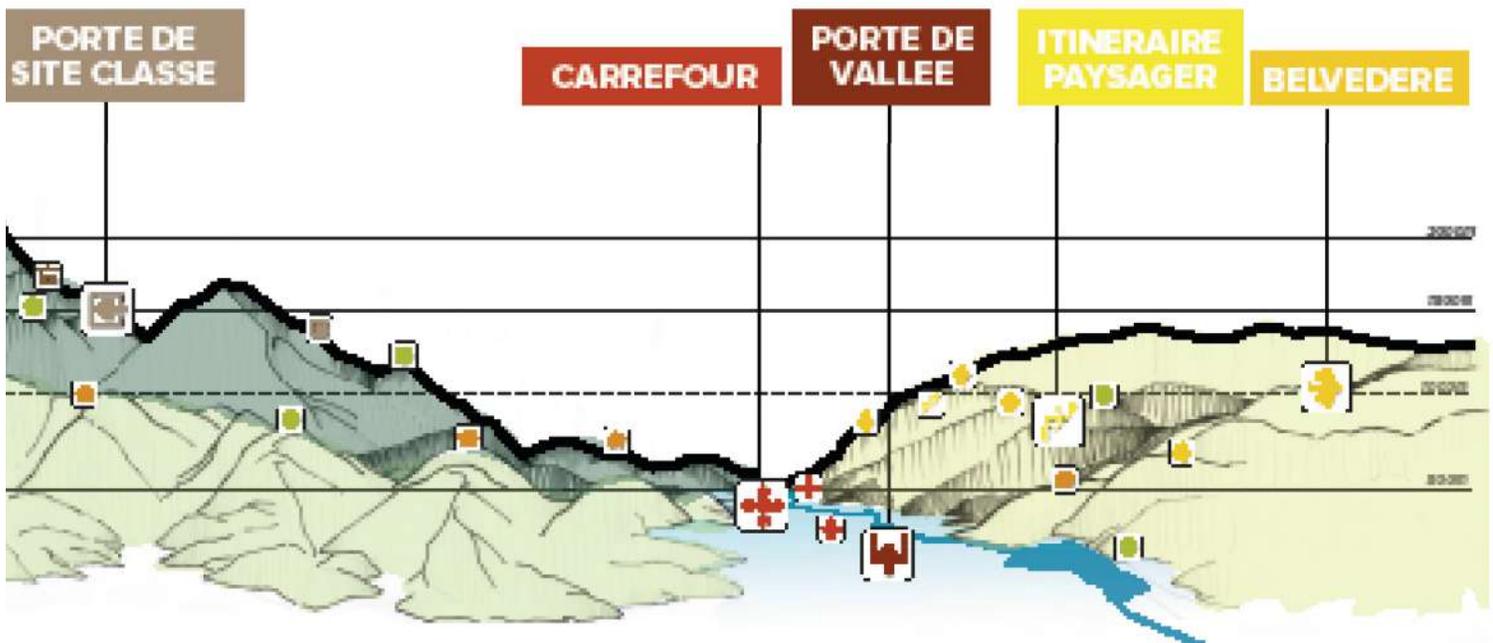
Atelier participatif réalisé in situ

Animé par Coloco, Véronique Mure et Florian CHARDON (SMCGS).

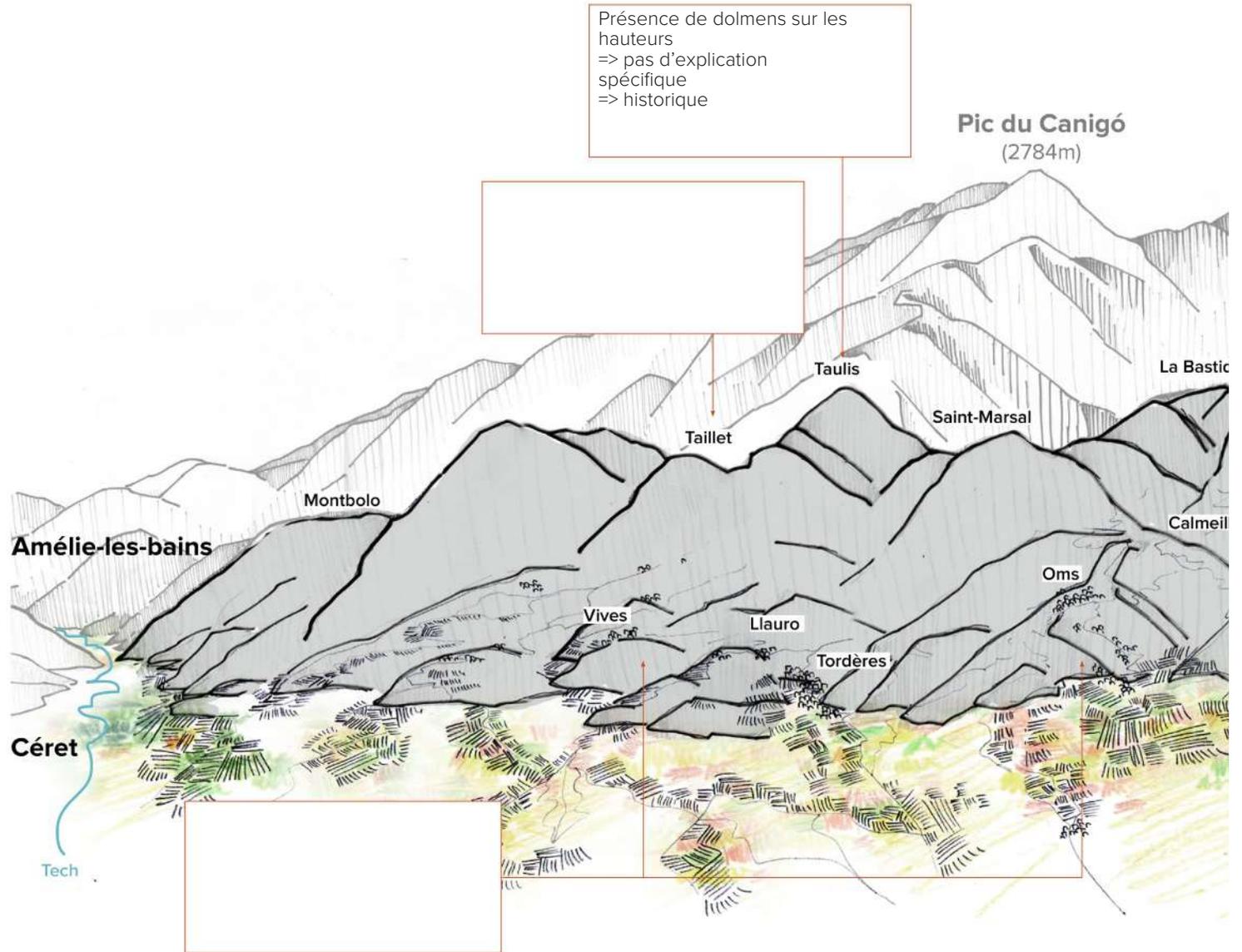
dynamiques naturelles



Lutter contre la banalisation des paysages



PLAN DE PAYSAGE DU MASSIF DU CANIGÓ
coloco + Véronique Mure



Présence de dolmens sur les hauteurs
=> pas d'explication spécifique
=> historique

PASTORALISME

=> «chasse aux primes» : détermine le type d'élevage (bovins, chèvres,...) en fonction des financements proposés par l'Etat
=> pas trop de truffes

URBANISME

=> villes majeures : Thuir et Castelnou
- problème d'accès / pas de connexion avec les autres villes et villages alentours
- communauté de communes des Aspres incomplète car à cheval sur les autres territoires
=> difficulté de fonder un projet touristique commun et complet
=> mas isolés / petits hameaux (avec église)
=> quelques cultures vivrières autour des mas + pâturage sur les hauteurs

Autour du 16° siècle, les hameaux se vident
=> taillis essentiellement liés à l'abandon des terres et des pratiques

VEGETATION

ASPRES = ARIDITE

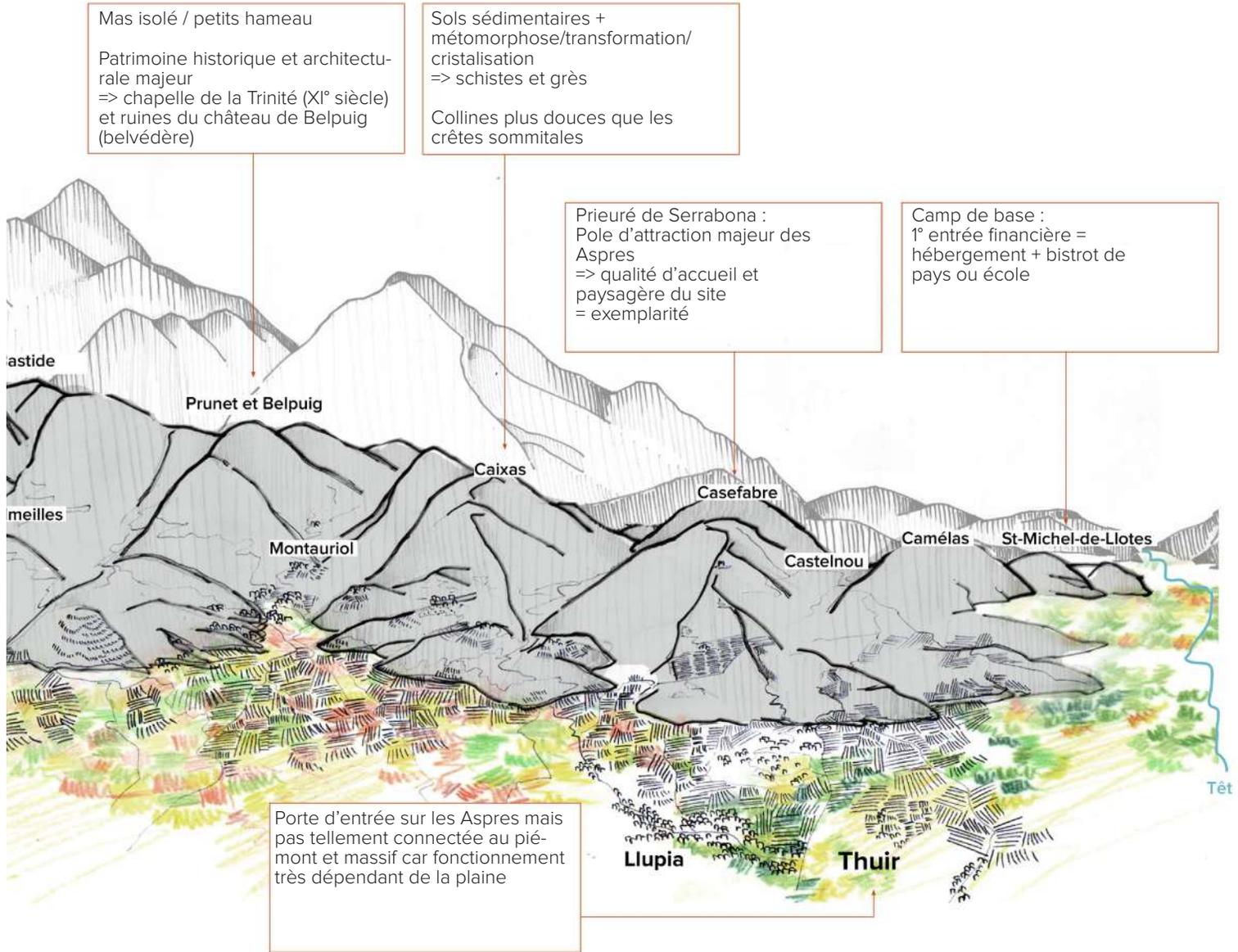
Il n'y a pas de véritable forêt dans les Aspres (uniquement dans le domaine privé)
=> majorité de chêne vert
=> chêne-lège plus en bas / déperdition de l'exploitation du liège
=> question de la replantation forestière (cèdres) sur les crêtes = impact sur le profil de la crête

La végétation de garrigue est très présente et évolue lentement en raison des feux qui ravagent la zone et modifient le cycle de croissance des végétaux
=> milieux très ouverts

PROBLEMATIQUE LIEE A L'EAU

PROJETS EnR

ENJEUX DE PRESERVATION



=> crêtes venteuses très attractives mais aussi représentatives de la silhouette du massif
 => forte pression économique et politique
 => il faut passer de l'intérêt local à un débat commun territorial !

Logique GSF :
 - covisibilité / grands paysages
 - protection = site classé

En dehors du site classé il n'y a pas tellement de moyens d'interdire les intervention lourdes sur le paysage
 => principe de covisibilité à valoriser
 => point de vue sur le massif à préserver
 => prendre en compte la vision nocturne (éclairages)
 => propagation et banalisation de l'impact paysager à contrôler (surtout depuis la plaine car vision en contre-plongée = perspective/silhouette)

Question de la tolérance = quels formats ? quelles échelles ?
 => niveau d'acceptation théorique :
 éolien : 0
 photovoltaïque : 1
 photovoltaïque local : 2

ACCESSIBILITE

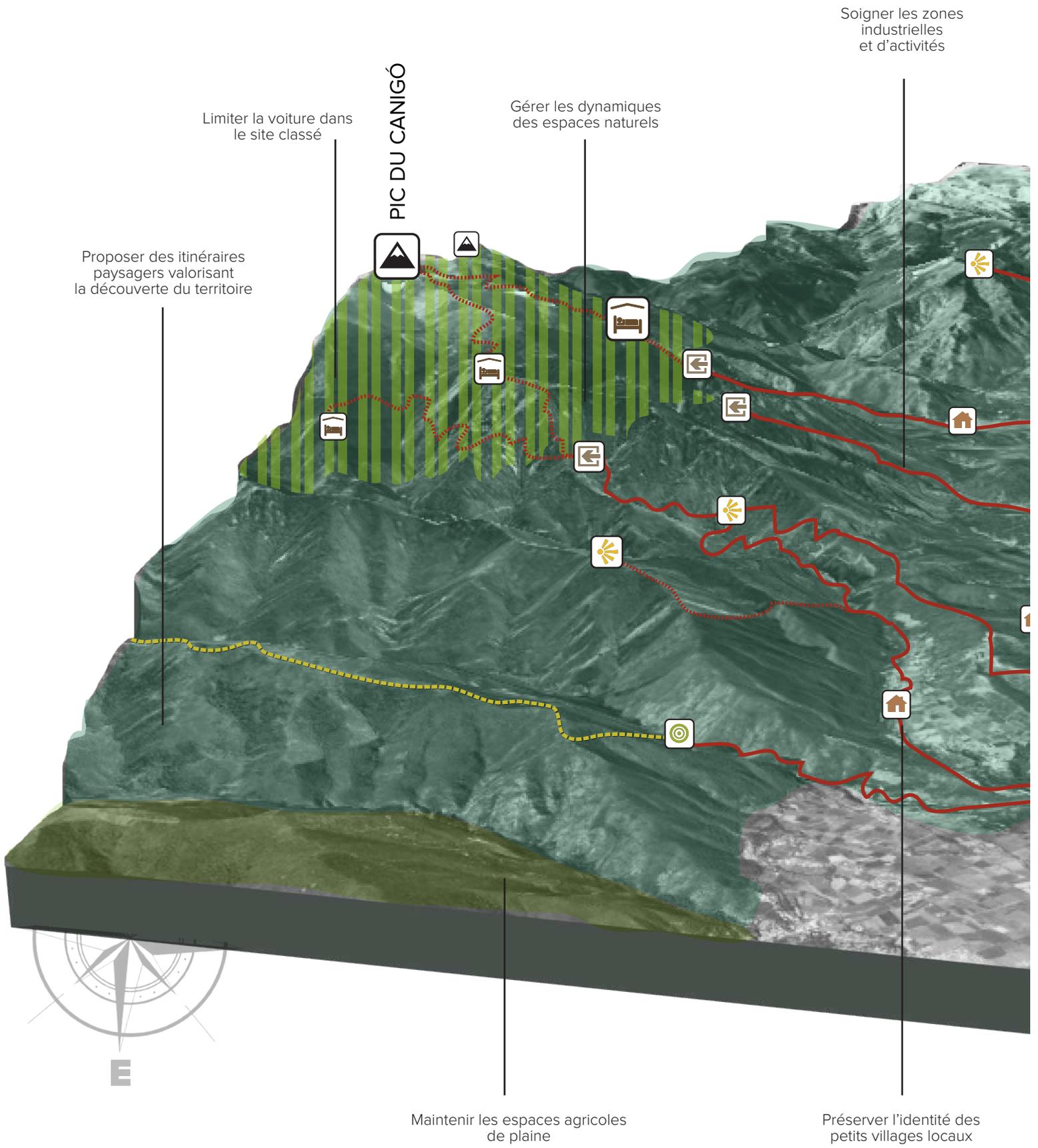
=> routes transversales au massif assez fréquentées
 = beaucoup de passage pour une centaine d'habitants seulement
 => pas d'accroche = on ne s'arrête pas
 => pas trop de potentiel mais une véritable qualité paysagère



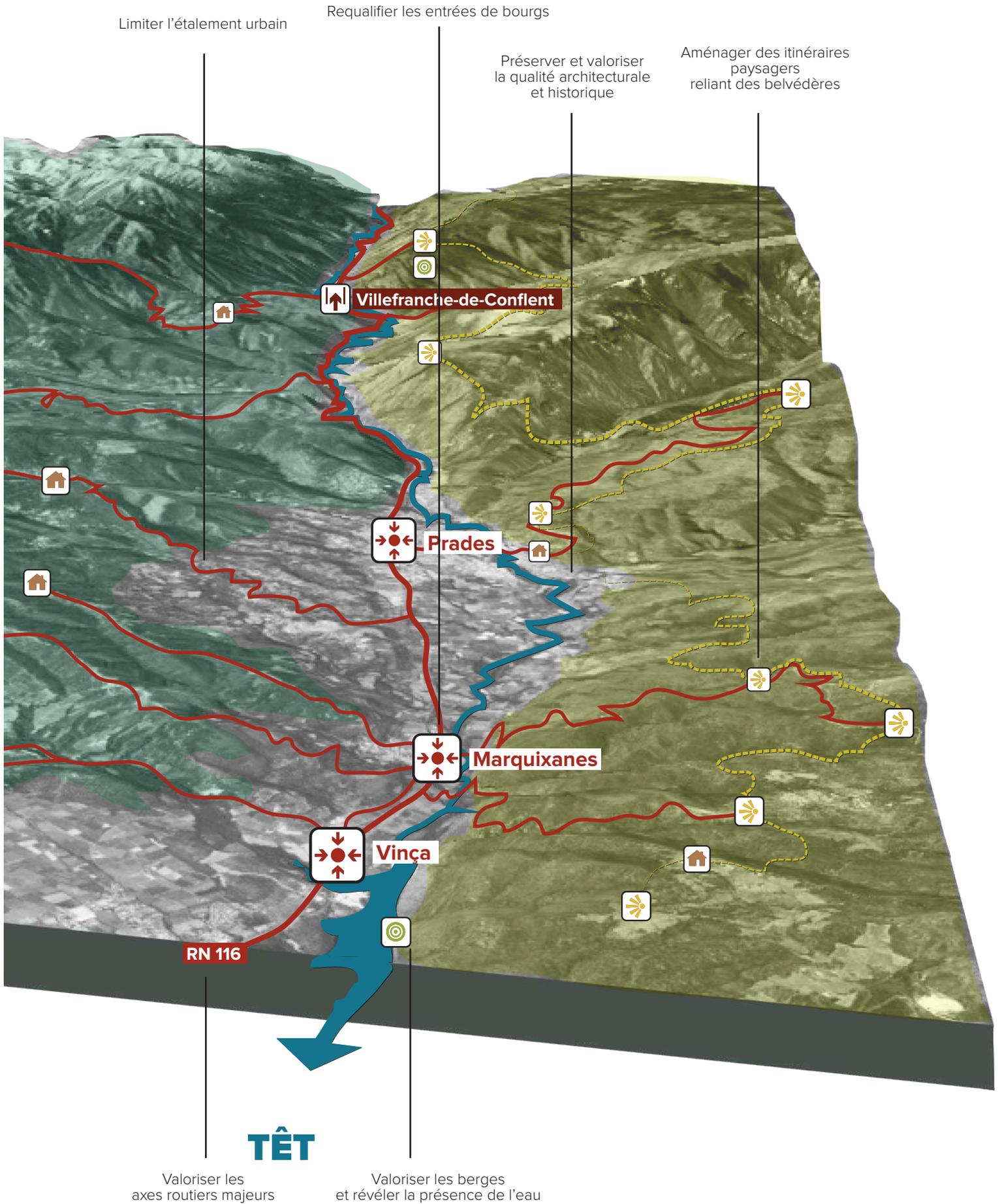
6.3

Schémas organisationnels détaillés

**PLAN DE PAYSAGE DU
MASSIF DU CANIGÓ**
coloco + Véronique Mure

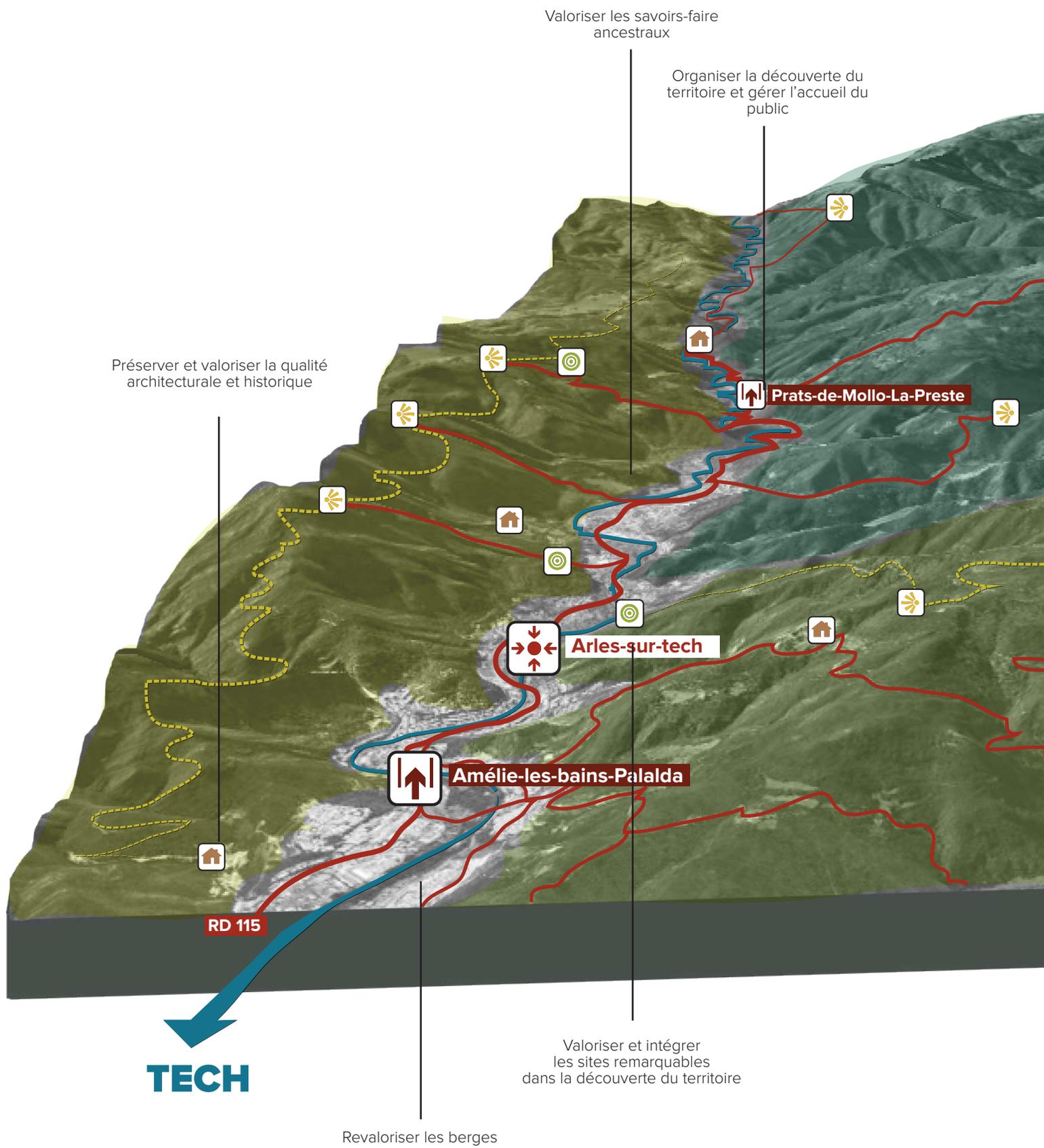


CONFLENT



**PLAN DE PAYSAGE DU
MASSIF DU CANIGÓ**
coloco + Véronique Mure

C
é

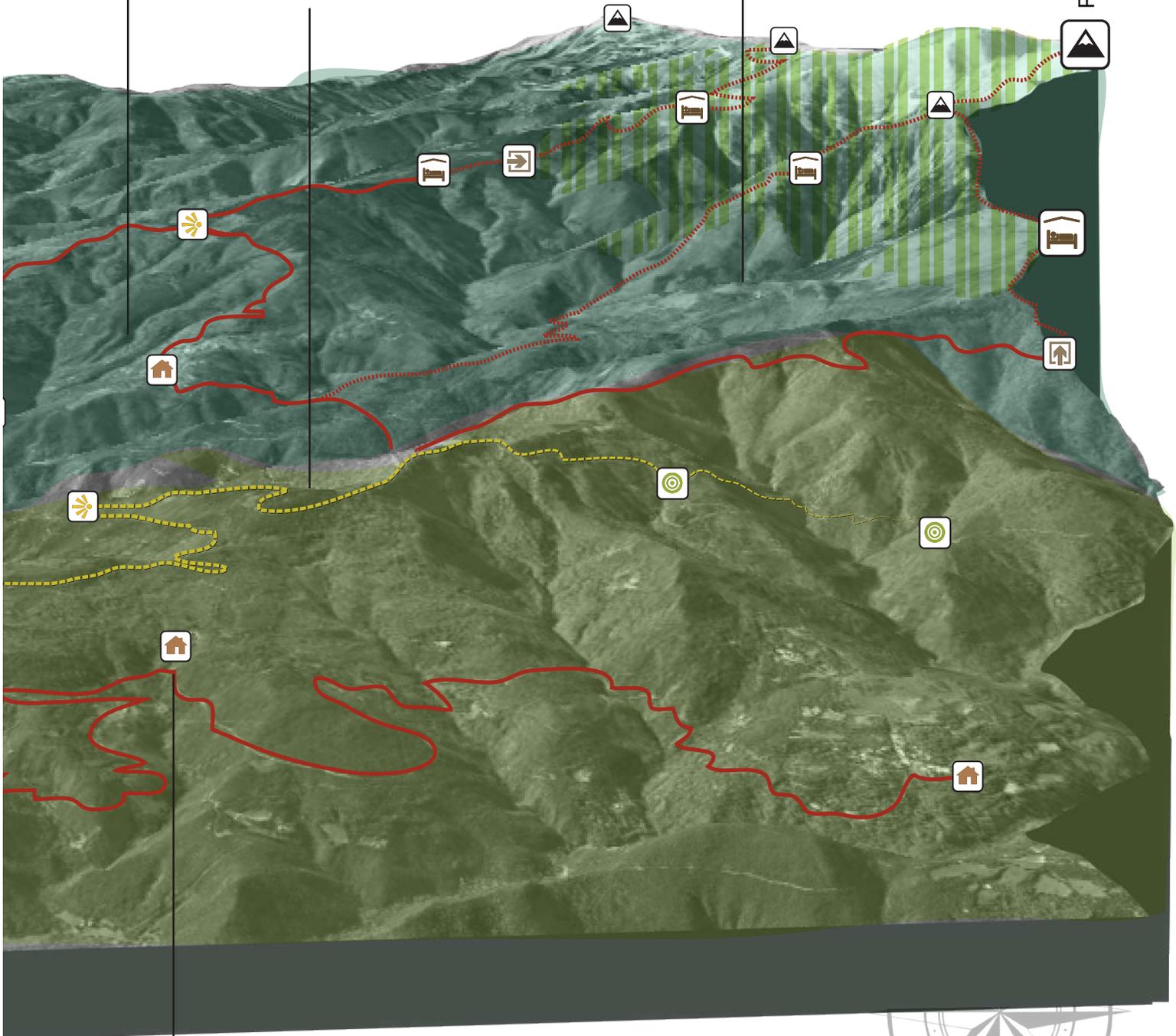


Gérer écologiquement et économiquement la forêt

Protéger les reliefs de l'extension urbaine

Conserver les pratiques ancestrales de gestion des milieux (pastoralisme, estives,...)

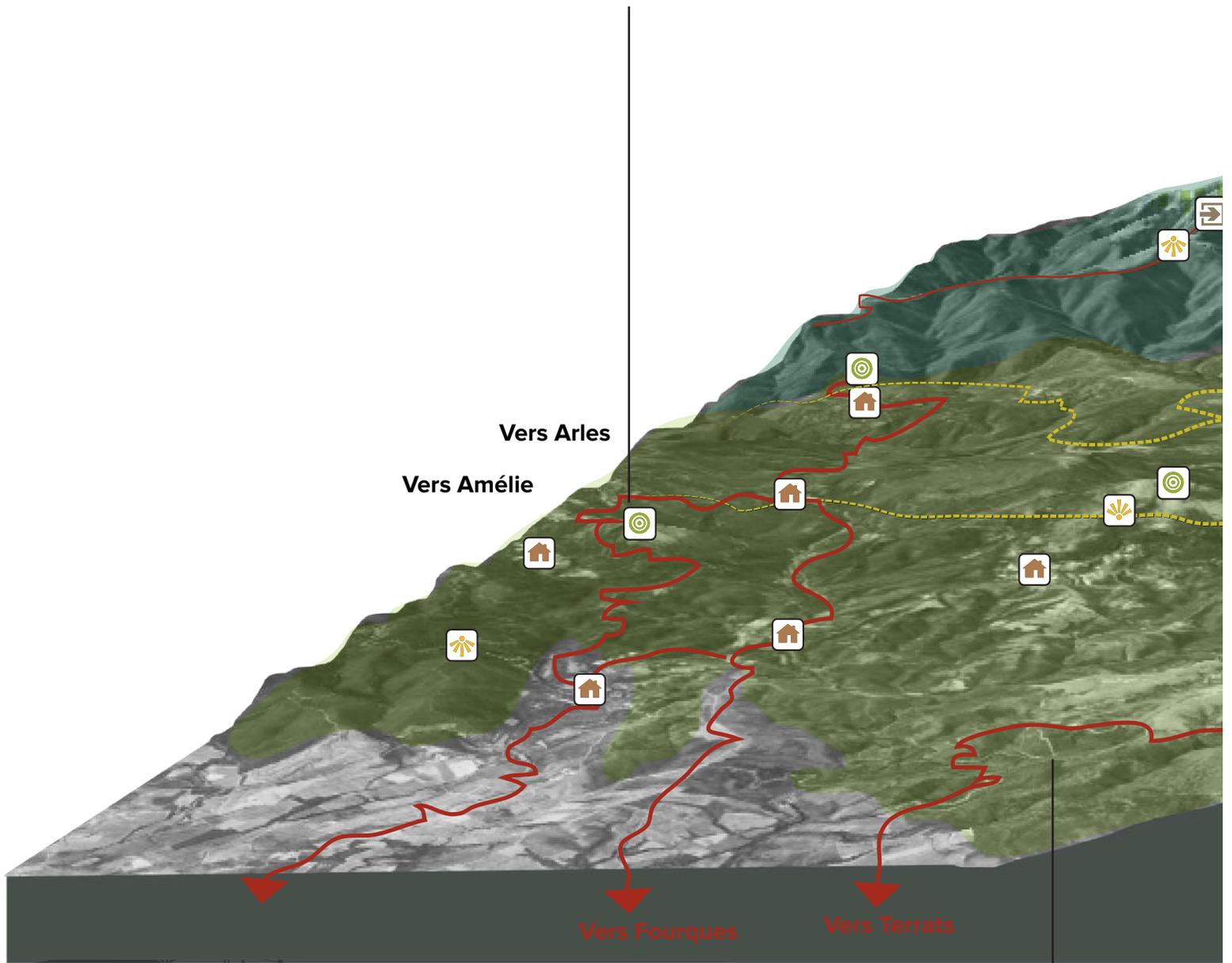
PIC DU CANIGÓ



Préserver l'identité et le patrimoine des petits villages locaux

**PLAN DE PAYSAGE DU
MASSIF DU CANIGÓ**
coloco + Véronique Mure

Faire découvrir la richesse
des patrimoines locaux



Vers Arles
Vers Amélie

Vers Fourques

Vers Terrats

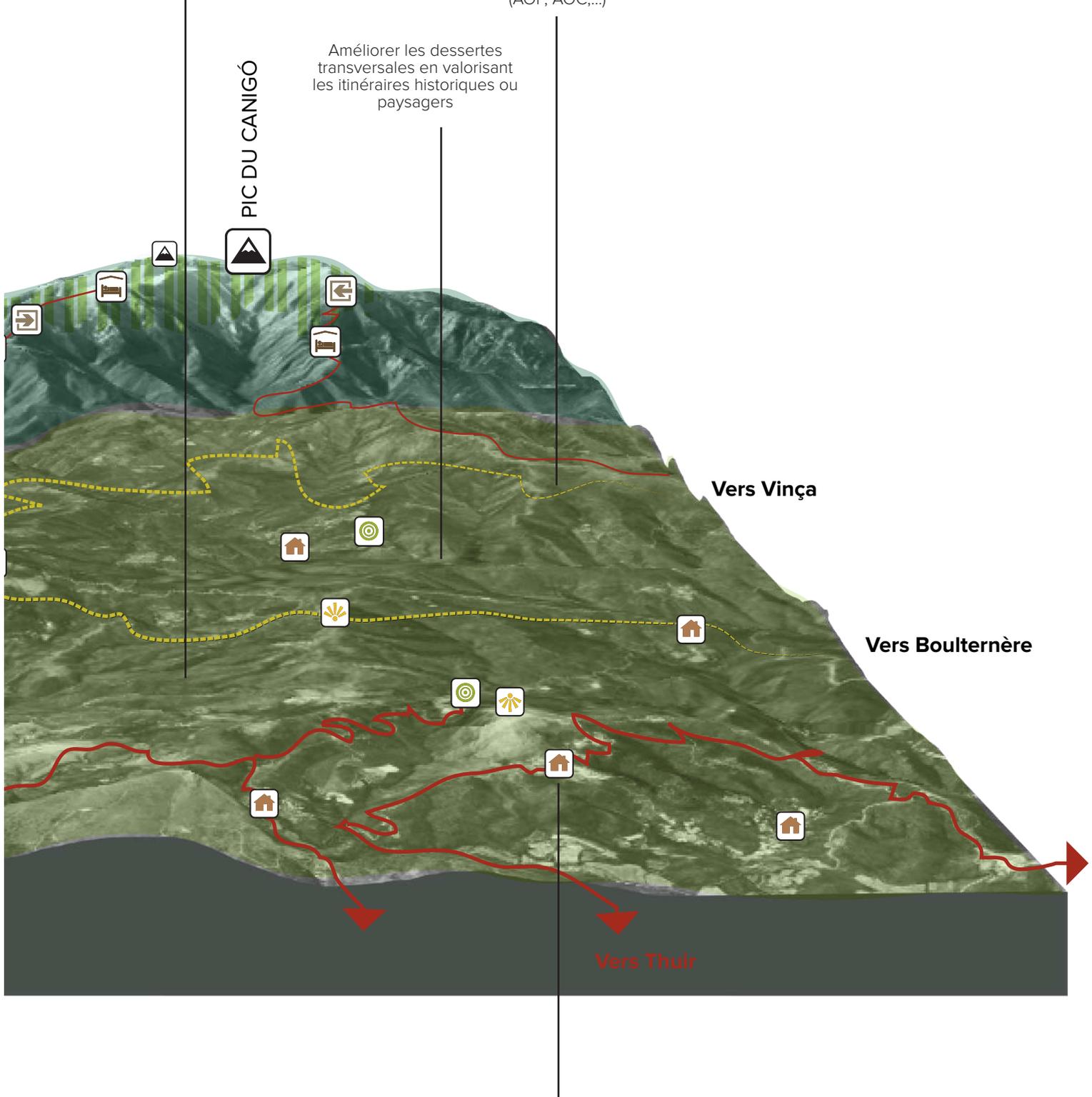
Préserver et valoriser les
paysages
de piémont
(équilibre entre forêts et
champs)

Gérer le risque incendie
et le renouvellement
du couvert forestier

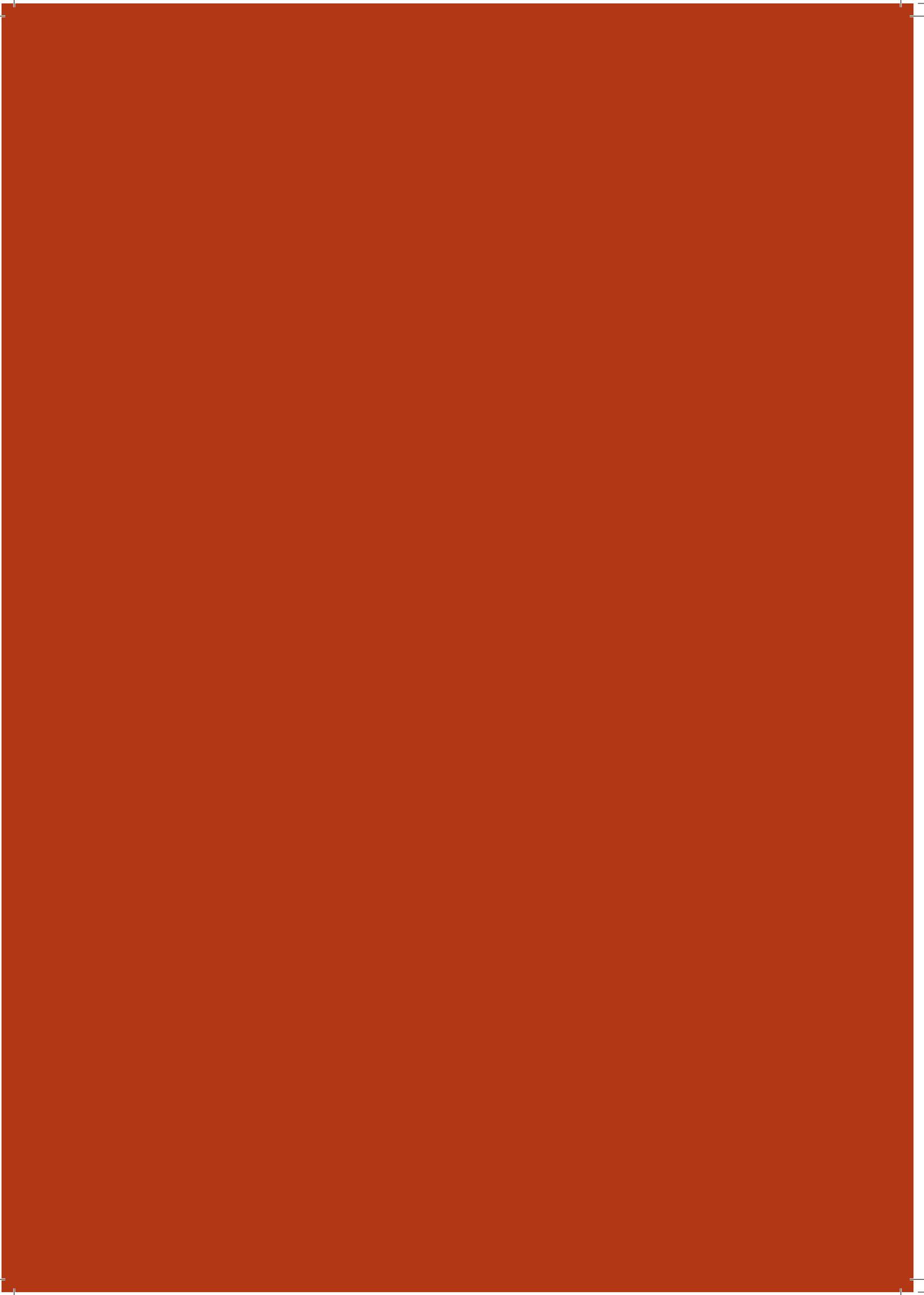
Valoriser les espaces viticoles
marquant l'identité du territoire
(AOP, AOC,...)

Améliorer les dessertes
transversales en valorisant
les itinéraires historiques ou
paysagers

PIC DU CANIGÓ



Préserver et valoriser la qualité
architecturale et historique locale



6.4 Autres démarches et événements parallèles



Réalisations diverses lors du 1^{er} Festival de dessin de montagne (Septembre 2016) - Coloco

RENCONTRE

8 9 10 Sept. 2017

TROBADA DE DIBUIX DE MUNTANYA

DU DESSIN DE MONTAGNE

ça se passe...
AU REFUGE DES CORTALETS
Sur le massif du Canigó (66)

PROGRAMME

Artistes invités

Julien Cassagnol, Vincent Fortemps, Brigitte Kühlewind Brennenstuhl, Charles Ribera

8 Vendredi

18h30 Exposition des dessins de la journée à l'intérieur du refuge.

21h30 Projection des dessins sur un mur du refuge.

9 Samedi

10h-15h Balade croquis avec Stéphane Forel, accompagnateur en montagne et aquarelliste (matériel fournis, participation 3€). Renseignements : www.eveilsauvage.com / Tél - 06 95 45 13 84

18h30 Exposition des dessins de la journée à l'intérieur du refuge.

21h30 Projection des dessins sur un mur du refuge.

10 Dimanche

9h-11h Atelier «dessiner le paysage», animé par Catherine Bélaïr Nicolas Cussac, Bernard Gout, Frank Maurice.

18h30 Exposition des dessins de la journée à l'intérieur du refuge.

21h30 projection des dessins sur un mur du refuge.

Les rencontres du dessin de montagne sont un événement ouvert à tous. Vous pouvez gérer votre hébergement auprès du refuge des Cortalets - www.cortalets.com / 04 68 96 36 19.
Pour accéder au refuge des Cortalets - www.tourisme-canigou.com



Cette manifestation se déroule sur le territoire du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes et du Canigó Grand Site

Renseignements Nicolas CUSSAC 07 86 88 58 31
Dessin © Bernard Gout



DES EVENEMENTS EN L'HONNEUR DE L'EMBLEME CATALAN

Le premier festival du dessin de montagne a eu lieu entre le 2 et le 4 septembre 2016 au refuge FFCAM des Cortalets organisé par Nicolas Cussac (artiste). Pour ce projet initial, il s'est fait accompagner de quatre artistes : Bernard Gout, Frank Maurence, Marc Médevielle et Richard Meier. Au fil de leur inspiration et de leur sensibilité, professionnels comme amateurs se sont imprégnés des lieux pour produire des œuvres évoquant le pic du Canigó et son massif.

Festival de dessin de montagne

Le premier festival du dessin de montagne a eu lieu entre le 2 et le 4 septembre 2016 au refuge FFCAM des Cortalets organisé par Nicolas Cussac (artiste).

Réunir et héberger pendant quelques jours, dans un même lieu une poignée d'artistes dessinateurs et d'amateurs pour qu'ils fournissent ensemble un travail sur le thème du dessin de montagne et plus particulièrement produire des œuvres évoquant le pic du Canigó et son massif.

Il est vrai que les Pyrénées Catalanes constituent un réservoir de paysages à forte identité. Le territoire délimité par le Parc naturel régional et Canigó grand site reste une zone naturelle préservée, face à l'urbanisation constante et soutenue de la bande littorale. A ce titre il représente un espace fragile et rare.

Fête de la Saint Jean

C'est la flamme allumée en 1964 au Castillet de Perpignan par Joseph Deloncle et Jean Iglésis du Cercle des Jeunes, gardée au Castillet qui est montée au sommet du Canigó afin d'y être régénérée. Cette fête est une tradition Catalane récente. Chaque village envoie sa délégation au sommet du Canigó le dimanche qui précède la Saint Jean. La troupe monte avec elle un fagot de bois au nom du village qui sera déposé autour de la croix du Canigó.

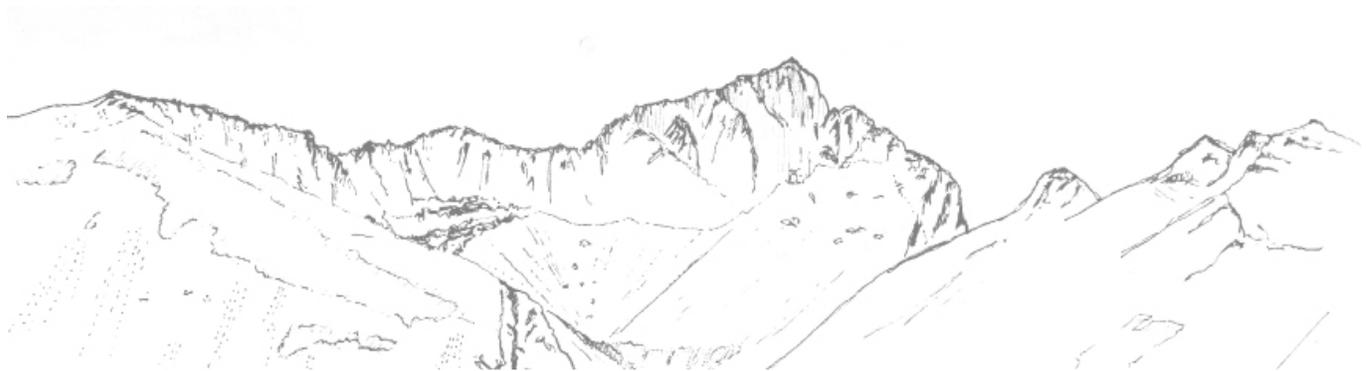
- Fête de la Saint Pierre
- Fête de Fillols
- Fête de Sahorre
- Journées Romanes
- Festival Pablo Casals...

Nombreuses sont les occasions de célébrer les traditions, les produits et la vie locale.

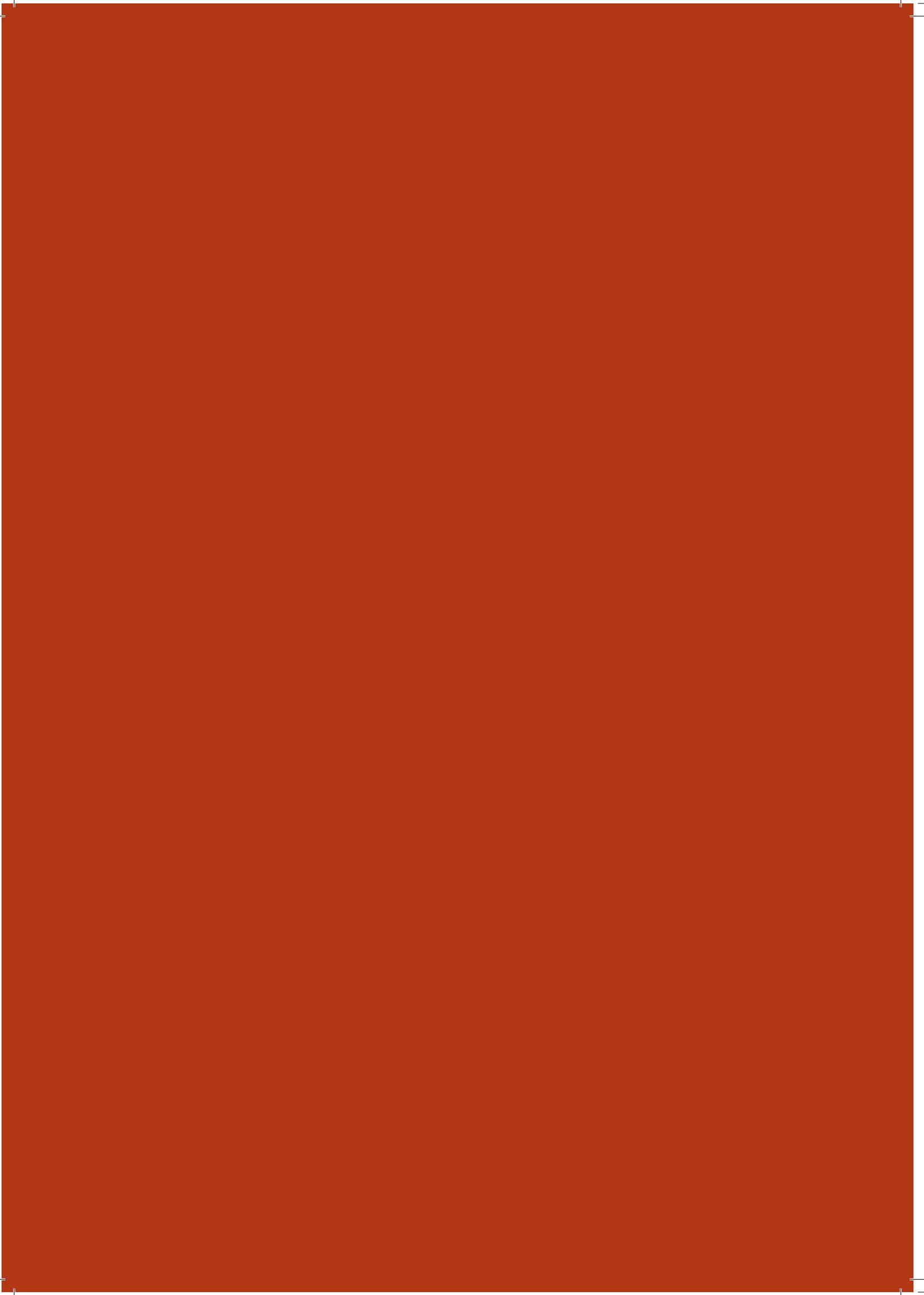
Ces propositions socio-culturelles permettent de faire partager une vision commune/exploration du territoire qui vise à offrir un autre regard sur un site familier et/ou mal connu. Ce sont de nombreuses occasions de partager un territoire, une identité et des valeurs communes.

«Prôner une représentation des lieux intégrant les positions, les dimensions, les fonctions d'un lieu mais aussi une approche relevant plutôt du récit subjectif, vécu, intégrant la description, l'interprétation et la représentation des lieux, sociétés et milieux locaux.»

A. Magnaghi, Le projet local, Mardaga, 2000



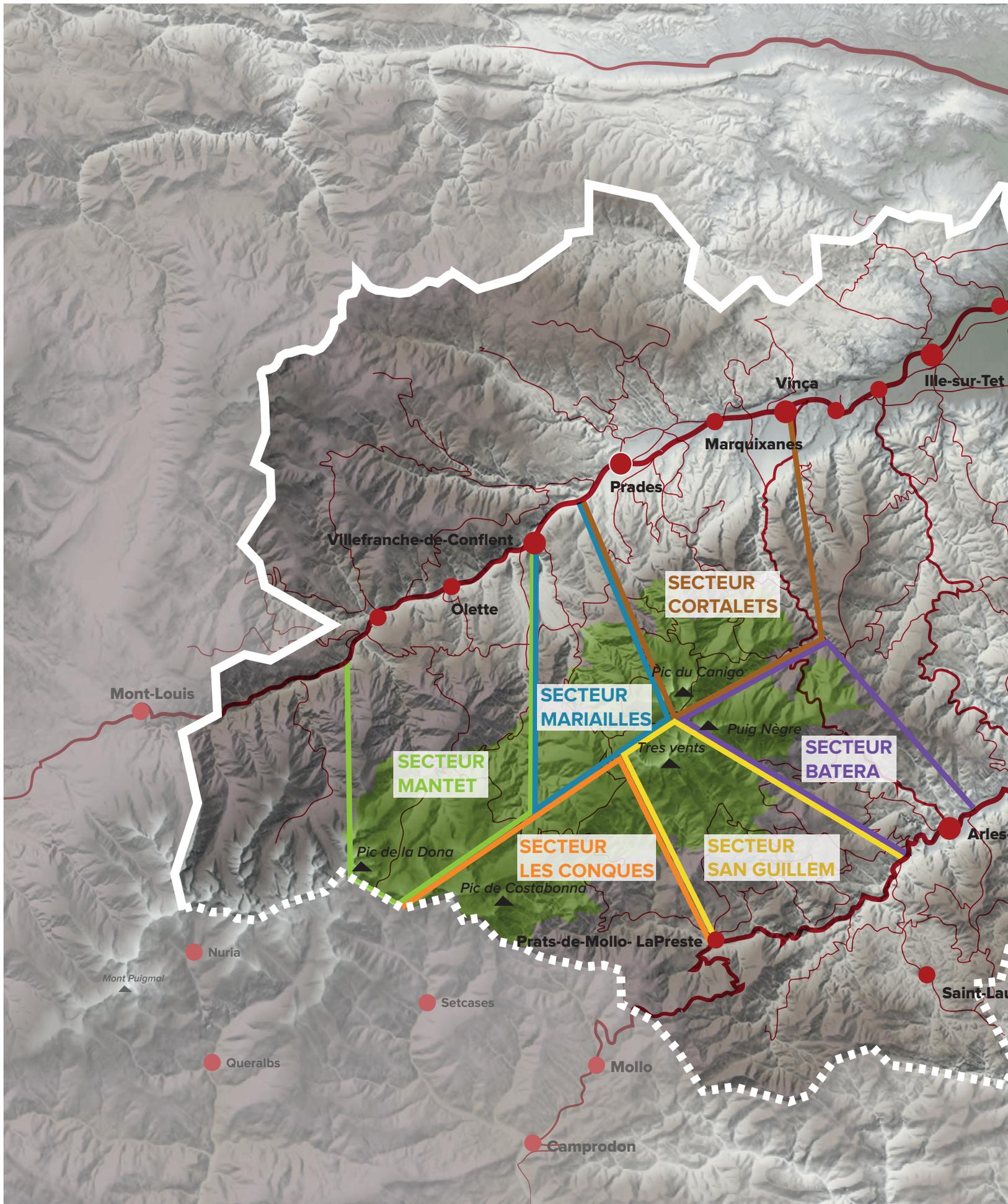
Festival de dessin de montagne, septembre 2016, Refuge des Cortalets



6.5

Documents et articles complémentaires

PLAN DE PAYSAGE DU MASSIF DU CANIGÓ
coloco + Véronique Mure



CARTE DES SECTEURS DU MASSIF





ACCÈS MOTORISÉS AU SITE CLASSÉ DU MASSIF DU CANIGÓ

À SAVOIR

- » Ouverture des pistes soumise à arrêté préfectoral (selon viabilité, météo et enneigement).
- » Fermeture hivernale variable de novembre à mai.
- » Pistes (très) dégradées en terrain naturel.
- » Vitesse limitée à 30 km/h.
- » Circulation interdite de nuit, en cas de pluie et 24h après forte pluie.
- » Circulation interdite > 9 places, camping car...
- » Priorité au véhicule montant.
- » Stationnement sur parking aménagé uniquement.
- » Services de transport collectif à disposition.
- » Pour vivre pleinement l'expérience Canigó, privilégier l'itinérance douce. De nombreux itinéraires de randonnée sont proposés au départ des villages, des portes d'entrée et des parc-autos.



- ① Piste de Marialles - 6 km
- ② Chemin forestier de Balaig - 13,5 km
- ③ Piste du Llec - 23 km
- ④ Piste de Batera - 9 km
- ⑤ Piste de Sant Guillem - 6 km
- ⑥ Piste de Roques Blanques - 10 km

- Piste fermée à la circulation publique
- Piste ouverte à la circulation publique avec restriction estivale
- Piste ouverte à la circulation publique sans restriction estivale

SYNDICAT MIXTE CANIGÓ GRAND SITE

www.montourducanigo.fr • www.canigo-grandsite.fr • Destination Canigó • +33 (0)4 68 96 45 86

PLAN DES ACCES MOTORISES AU SITE CLASSE



LES GRANDS SITES DE FRANCE, TERRITOIRES DE RÉFÉRENCE POUR LES PAYSAGES DE L'APRÈS-PÉTROLE

juillet 2017, Anne Yourc'h et Yves Gorgeu

Signé PAP, n°12

Soucieux d'assurer la transition énergétique et, plus généralement, la transition de nos sociétés vers le développement durable, 40 professionnels de l'aménagement se sont réunis en association afin de promouvoir le rôle central que les démarches de paysage peuvent jouer dans les politiques d'aménagement du territoire.

Relatant des expériences, analysant des processus, identifiant des méthodes, notre plateforme éditoriale diffuse périodiquement des notes et des billets pour approfondir le débat et faciliter la diffusion des initiatives conduites par les territoires.

Cet article a été écrit par Yves Gorgeu, membre du Collectif PAP, et Anne Yourc'h, directrice du Réseau des Grands Sites de France, et également membre du Collectif.

Merci de la diffusion que vous pourrez donner à cet article !

Le Réseau des Grands Sites de France (RGSF) rassemble les collectivités locales gestionnaires de Grands Sites labellisés et en projet. Ses membres sont engagés dans la politique nationale menée par le ministère en charge de l'Environnement pour y concilier préservation, gestion de sites classés emblématiques et développement local durable. Laboratoire d'innovation, le Réseau des Grands Sites de France alimente la réflexion nationale et internationale sur le devenir de hauts-lieux patrimoniaux, confrontés au défi d'une pression touristique et urbaine croissante.
www.grandsitedefrance.com

Qu'ils soient labellisés ou encore en projet, les lieux méritant le statut de « Grand Site de France » sont frappants et singuliers, ils impressionnent au premier contact. Une sorte de responsabilité émane pour nous du caractère de leur paysage, un appel que nous entendons et qui nous engage à ne pas compromettre leur valeur et à la transmettre. Inspirant un sentiment de respect à leurs gestionnaires, à leurs habitants et à leurs visiteurs, ces sites semblent ainsi le symbole même de la durabilité qu'entend mettre en oeuvre un développement soutenable.

C'est en cela que ces sites se montrent précurseurs et incitateurs pour la démarche du paysage de l'après-pétrole. La gestion de ces lieux ne peut se concevoir qu'en rupture avec les modes de développement qui ont conduit aux dégâts écologiques, économiques et sociaux de notre époque. A l'inverse, ces lieux qui respirent l'harmonie créent une obligation à savoir agir dans la cohérence de leur aura et à trouver une bonne cohésion entre toutes les interventions portées par l'ensemble des acteurs. Ils invitent à se donner des postures d'écoute, d'humilité et de générosité envers la nature comme envers l'œuvre humaine remarquable qui y a trouvé sa place. Par ailleurs, l'attractivité de ces lieux suscite l'appétit d'intérêts de toutes sortes qui peuvent venir détruire leur caractère par des facilités banales. Cette vulnérabilité est une force qui oblige à se tenir en tension de vigilance permanente, en recherche perpétuelle d'équilibre et de sérénité. Il est en effet remarquable que les gestionnaires des Grands Sites aient réussi à éviter qu'ils ne se transforment en stations touristiques ou en parcs d'attraction, ou encore en lieux de passage obligé pour les modes de fréquentation superficiels qu'induit le matraquage publicitaire.



Paysages de
l'après-pétrole
Collectif

UNE GESTION TERRITORIALE À LA CROISÉE DU PAYSAGE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans son souci de valorisation paysagère, la gestion des Grands Sites de France privilégie un mode de développement fondé sur la valeur et les ressources du caractère naturel de ces sites. Sa pratique des partenariats public-privé intelligents permet d'éviter les débordements fréquemment observés dans les lieux très fréquentés.

Ses modes de gestion concernent à la fois :

- l'accueil du public,
- la gestion de la fréquentation,
- la biodiversité,
- la transition écologique,
- l'écomobilité,
- le tourisme durable,
- le développement économique et social,
- la gouvernance,
- le paysage comme élément fédérateur. Le paysage met en présence « l'esprit des lieux » qu'il incarne. Il guide le sens à donner à un développement et un aménagement durables.

Si l'on analyse les différentes composantes de la gestion des Grands Sites de France, exemples à l'appui, une profusion d'enseignements en résulte pour définir ce que peuvent être les paysages de l'après-pétrole.

Accueillir le public et gérer la fréquentation

Lieux de ressourcement, de découverte, d'accueil et de transmission, les Grands Sites de France entendent partager un « esprit des lieux » avec leurs visiteurs. Ils veillent à ce que chacun, habitant ou touriste, puisse accéder aux valeurs fondatrices du site et y vivre une expérience personnelle singulière et enrichissante. Pour ce faire, il importe de gérer une fréquentation importante par un ensemble d'attentions : en limitant la présence de voitures, en rendant les lieux à la nature et en favorisant les mobilités douces.



Dans le cadre de l'Opération Grand Site du massif dunaire Gâvres-Quiberon, le parking de Port-Blanc a été reculé à l'arrière du site protégé. La précédente implantation avait contribué au piétinement du site et à la multiplication anarchique des sentiers. Le traitement paysager de cette aire de stationnement, sa revégétalisation et les aménagements discrets d'accès à la mer ont été menés en cohérence avec l' "esprit des lieux".

Générer et préserver la biodiversité

Nombreux sont les Grands Sites qui abritent une faune et une flore aussi exceptionnelles que fragiles (chauves-souris, aigle de Bonelli...). Les gestionnaires ont alors pour mission d'animer les démarches Natura 2000 et de veiller à la préservation des habitats d'espèces protégées. Le contrôle de la fermeture des milieux par la végétation, enjeu majeur sur de nombreux sites, est conduit en partenariat avec les agriculteurs et les forestiers.



Dans le Gard, le syndicat mixte des gorges du Gardon lutte pour la protection des rapaces qui vivent dans les gorges : leurs principales causes de mortalité sont dues à l'homme. Le Grand Site a donc délimité un périmètre de quiétude et tente de préserver les zones de nidification pour éviter le dérangement et assurer le succès de la reproduction. Certains secteurs des gorges sont interdits d'accès à certaines périodes de l'année et l'escalade proscrite à certains endroits. Le Grand Site a notamment participé au programme LIFE en faveur du Vautour percnoptère.

Accompagner les changements de la transition écologique

Aborder les problématiques du changement climatique par le paysage, c'est adopter une méthode qui fonde le développement sur la singularité et les valeurs propres de chaque territoire. Les aménagements et activités résultantes induisent alors une gestion durable sobre en énergie. Réalisé à l'occasion de la COP 21, le dossier "Grands Sites de France & transition écologique" présente des exemples d'actions menées par les Grands Sites de France labellisés et en projet pour accompagner les changements de la transition écologique.



Favoriser l'écomobilité et le tourisme durable

Territoires en général très fréquentés, les Grands Sites s'efforcent de contrôler la présence des voitures et, par là, l'émission des gaz à effet de serre : ils aménagent le recul des parkings et mettent en place des navettes électriques. Plus généralement, les Grands Sites sont engagés dans l'invention d'un tourisme durable et écomobile permettant aux visiteurs de prendre le temps de la découverte par le recours à des modes de déplacements doux.



Doté de 44 km d'itinéraires cyclables relié à l'Eurovélo 4 avec 8 boucles dans l'arrière-pays, le Grand Site de la Baie de Somme est entièrement accessible sans voiture : on peut rayonner autour de la Baie en vélo, en train, en bateau ou en voiture à partager (VAP). Un partenariat avec des prestataires privés assure l'accueil des cyclistes, la location et la réparation des vélos. Un réseau "la Côte picarde à vélo" propose plusieurs "relais-vélos" sur le Grand Site. Ces itinéraires sont reliés au réseau ferré en gare de Noyelle. Le site internet Baie Mobile rassemble toutes les informations pour une visite sans voiture.

« Escapade nature sans voiture » vise le développement d'une offre touristique écomobile dans les Grands Sites de France labellisés et en projet. Le "country break" propose des courts séjours de 2 ou 3 jours sur un Grand Site de France, réalisé sans voiture depuis le départ du domicile. Plus qu'un produit touristique "clé en main", il s'agit d'un "facilitateur" encourageant les formes de mobilité durable qui sont source d'expériences nouvelles et séduisantes. Un voyageur a testé ce concept en 2013 et 2014 en se rendant sur 9 Grands Sites de France depuis son domicile de Paris, sans utiliser sa voiture. 9 carnets de voyage recueillent le récit de cette expérience.

Favoriser des retombées économiques et sociales locales

Les gestionnaires de Grands Sites de France travaillent à mettre en place les conditions d'un tourisme durable qui soit respectueux du site et riche de retombées positives pour les habitants. Dans un esprit de concertation, un équilibre doit être trouvé entre un accueil de qualité pour un public toujours plus nombreux et les activités économiques, touristiques et agricoles que suscite la fréquentation. Les emplois induits par le dynamisme culturel et touristique constituent de forts atouts pour le développement local. Le recours aux ressources en savoir-faire, en matériaux, en filières structurantes présentes sur le territoire pérennise les caractères locaux qui font « l'esprit des lieux » tout en développant une économie en circuit court, renouvelable et sobre en transports de marchandises. Sainte-Victoire a ainsi lancé une opération de soutien et de valorisation du Pin d'Alep pour réaliser des mobiliers et équipements en plein air.

Pour les travaux d'entretien et d'aménagement paysager, de maçonnerie et de restauration du petit patrimoine, les Grands Sites mettent également en place de chantiers d'insertion qui contribuent à la protection de l'environnement comme à la promotion des sites remarquables.

Publier un recueil de bonnes pratiques du tourisme durable

Le réseau des Grands Sites de France accueille chaque année plus de 32 millions de visiteurs. Ces visiteurs sont en quête d'une authenticité fondée sur le caractère remarquable de chacun de ces paysages façonnés au fil des siècles par la nature puis par leurs habitants. Evitant la standardisation, ces territoires ont su proposer un tourisme qui révèle subtilement leurs caractéristiques patrimoniales singulières.

Escapade nature sans voiture



Grand Site de France Baie de Somme



Labellisé Grand Site de France, Sainte-Victoire accueille chaque année 1 million de visiteurs de provenance locale à 75%. L'entretien et la gestion d'un tel site représente un investissement dont les retombées locales sont conséquentes. Le Syndicat mixte gestionnaire du Grand Site a mené une étude en 2009-2010 pour les évaluer. Le site produit 60 millions € de retombées touristiques par an, correspondant à 700 emplois locaux et engendrant 8,6 millions € de recettes fiscales.

Allongement de la saison et de la durée du séjour, qualité des prestations, emploi et promotion des savoir-faire locaux, fédération des acteurs, mobilisation des habitants : les Grands Sites de France ont travaillé à réinventer leurs pratiques en redéfinissant la place du tourisme dans l'économie locale tout en se mettant à l'écoute des aspirations de publics de plus en plus urbains, attirés par la valeur contemporaine des territoires de sens.

Leurs pratiques de tourisme durable se fondent sur l'idée que l'expérience que les Grands Sites de France entendent proposer à leurs visiteurs repose sur la qualité de l'espace et des paysages, comme sur celle de leur mode de gestion et de mise en valeur. L'émotion qu'ils suscitent est faite d'une expérience esthétique à forte valeur d'évasion et de ressourcement. Sa découverte et son partage constituent le projet des Grands Sites de France.

Se donner une gouvernance de concertation

Le plus souvent, l'emprise territoriale des Grands Sites de France englobe de vastes territoires. Leurs structures gestionnaires ont donc un rôle de coordination d'acteurs multiples, publics et privés (habitants, agriculteurs, entreprises de tourisme et autres) et de bonne gouvernance. Qu'ils s'agisse d'une communauté de communes, d'un syndicat mixte ou d'un EPCC¹, la structure gestionnaire s'engage dans un projet de développement durable mis en œuvre de façon partenariale. L'enjeu est d'impliquer dans un projet partagé tous les acteurs du site et en premier lieu les habitants. La concertation permet d'identifier et de prendre en compte les usages, les attentes et les besoins des habitants comme des visiteurs.

Considérer le paysage comme sujet et comme projet

Chaque Grand Site de France possède une identité singulière. L'esprit qui est lui est particulier se révèle quand on découvre son paysage. Pour respecter « l'esprit des lieux » qui émane du paysage de chaque Grand Site de France, son paysage peut être pris pour guide et inspirer ainsi le sens de son développement et de l'aménagement durable de ses espaces. Le soin porté au paysage préserve et valorise la diversité des Grands Sites par la requalification d'espaces naturels, la réhabilitation du patrimoine bâti dans le respect des savoir-faire locaux, le soutien aux pratiques agricoles durables ou encore la mise en place d'une signalétique harmonisée.

Cette brochure présente les bonnes pratiques du tourisme durable mises en œuvre dans des Grands Sites de France. Elle s'adresse aux acteurs publics et privés du tourisme, ainsi qu'aux élus et aux responsables locaux qui ont à cœur d'œuvrer pour des territoires vivants et accueillants.



Le Grand Site de la Vallée du Salagou accueille un tissu associatif dense et dynamique. Pour valoriser les initiatives locales et accompagner des projets de qualité, le syndicat gestionnaire du site a mis en place un dispositif de concertation locale. Une dizaine de groupes de travail composés de techniciens des collectivités, d'élus, d'associations et de socio-professionnels s'engagent à co-construire des projets pour une période de 2 ans. Les habitants sont invités par ailleurs à donner leur avis chaque année à l'occasion des "États Généraux du Salagou".

EN CONCLUSION

L'APPORT DES GRANDS SITES DE FRANCE POUR LES PAYSAGES DE L'APRÈS-PÉTROLE

En prise sur les attentes et les urgences de notre époque, les activités et les pratiques d'aménagement des Grands Sites de France s'inscrivent clairement dans la transition énergétique et écologique qui vise l'avènement d'une ère de l'après-pétrole. C'est pourquoi l'aventure des Grands Sites de France peut être mise à profit par tous les territoires « non remarquables » qui s'engagent dans une gestion territoriale visant cette transition. Une telle gestion fera passer le paysage ordinaire de ces territoires au rang de « paysage remarqué ». L'identité et les spécificités territoriales de ce paysage serviront de ligne de force pour élaborer un projet riche d'exigences sociales, économiques, environnementales et de gouvernance.

Un équilibre entre ces différentes fonctions est toujours en construction, fragile, jamais acquis ni jamais parfait. Ce qui a été construit peut faire l'objet de critiques. La collectivité gestionnaire est au centre d'un jeu de forces qui peuvent être contradictoires, elle est parfois, elle-même, traversée par ces

Les Grands Sites se sont constitués autour de sites classés dont il importe d'assurer la protection et la gestion, mais souvent aussi la transformation par des équipements adaptés et inventifs. Les parkings, les bâtiments d'accueil et les musées contemporains y sont ainsi des éléments d'autant de projets de paysage. Ici, le Grand Site de Bibracte. © Antoine Mailier

contradictions. Tout l'art est donc d'explicitier le sens de l'action conduite, de le faire comprendre et de le donner à partager.

Il s'agit de remédier au paysage du « laisser-faire » qui exprime l'hétérogénéité des individualismes au fil des agissements incoordonnés et irréfléchis de chacun. Au terme d'un processus collectif de requalification et d'appropriation progressive par l'ensemble des acteurs, un regard neuf peut être inventé et, de là, de nouvelles pratiques. C'est ce que font les Grands Sites de France dans la durée. En innovant en matière d'organisation des déplacements, de développement des mobilités douces, par l'intégration paysagère et le recul des parkings, les cheminements piétons, les circuits de découvertes, les lieux d'accueil, de services et d'hébergement, la promotion des produits locaux et les activités de nature, ils ont renouvelé les questions d'aménagement et de développement, notamment dans un souci d'économie énergétique. C'est l'expérience des lieux, une intelligence du monde, de la circulation des valeurs et de l'immanence qui fait le respect de « l'esprit d'un lieu » et rend possible un projet partagé de développement et d'aménagement durable.



LE TEMPS DES SOUSTRATIONS HEUREUSES

mai 2017, Alain Freytet

paysagiste DPLG, membre du Collectif PAP

Signé PAP, n°10

Soucieux d'assurer la transition énergétique et, plus généralement, la transition de nos sociétés vers le développement durable, 40 professionnels de l'aménagement se sont réunis en association afin de promouvoir le rôle central que les démarches de paysage peuvent jouer dans les politiques d'aménagement du territoire.

Relatant des expériences, analysant des processus, identifiant des méthodes, notre plateforme éditoriale diffuse périodiquement des notes et des billets pour approfondir le débat et faciliter la diffusion des initiatives conduites par les territoires.

Dans cet article, Alain Freytet, paysagiste et membre du Collectif, nous livre sa vision de l'aménagement des paysages de l'après-pétrole. Merci de la diffusion que vous pourrez donner à cet article !

Les sites naturels fréquentés par une affluence de touristes ont fait l'objet de nombreuses études et aménagements, notamment dans le réseau des Grands Sites de France et sur les sites du Conservatoire du Littoral. Prenant acte des mêmes constats et des mêmes principes d'intervention, une approche de la démarche qui y est mise en œuvre peut enrichir la réflexion du Collectif PAP et aussi s'en inspirer. Je prendrai ici pour exemple des projets que j'ai menés en équipe pour le Conservatoire du littoral en Corse, en Vendée et en Bretagne, et une Réserve Naturelle en Creuse.

LA SUPERFICIALITÉ DU PAYSAGE IMMÉDIAT

Pendant les années du pétrole triomphant, les aménagements des sites touristiques ont cherché à rendre accessibles les paysages dignes d'intérêt : les voitures et les équipements s'approchant au plus près de l'objet du désir, la qualité des sites visés fut mise à mal par les aménagements mêmes qui permettaient leur fréquentation. La prédation de l'espace par la voiture et l'accumulation d'objets qu'elle impose perturbent la lisibilité de paysages que les visiteurs viennent chercher dans leurs factures les plus naturelles. L'observation attentive des visiteurs et les enquêtes de fréquentation montrent que l'appréhension de ces espaces pourtant destinés à l'admiration du paysage y est rapide et superficielle. Un site trop accessible se découvre de façon immédiate et sans recul. Le



panorama se déploie instantanément comme une carte postale souvent photographiée comme telle et de plus en plus sous forme de selfie. Le paysage se réduit à une image rapide appréhendée par le seul sens de la vue. Ces lieux fréquentés par des dizaines voire des centaines de milliers de visiteurs sont encombrés d'un attirail dont l'accumulation finit par obturer le paysage : bancs et tables de catalogue, poubelles et containers, panneaux routiers et d'interprétation, rambardes et grillages... L'insécurité imposée par la route et les voitures détourne le visiteur d'un état de calme et d'adhésion sensible au paysage. Que restera-t-il en mémoire de cette perception hachée et saccadée du site : quelques images numériques rarement regardées et le souvenir d'un circuit routier interrompu par quelques arrêts-minute ?

RECULER LA VOITURE

La voiture constitue l'image iconique du temps du pétrole. Elle s'insinue partout, marquant de sa double ornière les paysages les plus retirés. Après plusieurs heures de marche en pleine nature, on ne peut être que surpris de se trouver nez à nez avec un véhicule à moteur. Quand il s'agit de celui d'un éleveur ou d'un agriculteur, le désagrément passe encore, quand il s'agit de quads, de 4x4 ou de motos, la déception fait place à l'énervement.

Les habitudes sont tenaces et la facilité d'accès à un cœur de site défendue par certains avec véhémence. Gommer ces traces du pétrole demande conviction et motivation. On installe la nouvelle localisation pour le stationnement à une certaine distance du site que l'on vient découvrir. Ainsi les véhicules ne seront pas visibles depuis le site, et le premier regard sur le paysage attendu sera vécu, après un parcours pédestre, comme une expérience sensible qui s'apparentera à une initiation au paysage.

La présentation de ces quatre photographies a constitué un déclic lors de la concertation menée par le Conservatoire du Littoral sur le site de l'Agriate en Haute Corse. Étaient réunis ce jour-là les élus, les gestionnaires, les propriétaires et les usagers, parmi lesquels les loueurs et utilisateurs de quads, de 4x4 et de motos et aussi de déplacements plus doux : l'âne, le cheval et le kayak de mer.



Ces photos « d'avant, juste avant, pendant et après la rencontre » ont évoqué avec simplicité la surprise et la contrariété vécues quand est passé un quad alors que nous étions partis depuis plusieurs jours, à pied et avec un âne, sur le sentier du littoral. Devant un comité de pilotage, il devenait évident que la circulation des engins motorisés sur la frange littorale n'était pas satisfaisante. Une répartition des modes de déplacement et un recul de certains stationnements purent alors être envisagés dans le plan d'aménagement global de l'Agriate.

MARCHER DANS LE PAYSAGE

Les grands paysages s'apprécient moins par la perception d'une vue unique, fut-elle grandiose, que par une succession d'ambiances, de motifs et de perspectives qu'un parcours dévoile à chaque pas selon une « stratégie émotionnelle », pour reprendre un terme d'Alain Corbin. La marche à pied constitue ainsi un facteur essentiel de cette perception paysagère. Sur les sites naturels touristiques, le réemploi de cheminements oubliés, la création de nouveaux sentiers et la cicatrisation des anciens accès constituent le quotidien des projets. Contrairement à la route, le sentier se coule dans l'intimité du relief, serpente dans la végétation comme s'il obéissait à une dynamique animale. Il évacue toute énergie de déplacement autre que la seule force musculaire. Il favorise l'effort, l'imprégnation et la mémoire, comme le rappelle Julien Gracq dans *Lettrines* (éd. J. Corti) : « La fatigue agit sur les émotions comme le fixateur sur l'épreuve photographique ». La rencontre avec la beauté d'un paysage y devient une expérience individuelle silencieuse. Pour rester en bonne santé, les médecins conseillent de marcher à pied. Le sentier induit un bien-être, une santé morale et souvent un lien social : qu'il soit connu ou inconnu, on s'y donne le bonjour quand on croise quelqu'un. Au lieu de prendre sa voiture au moindre prétexte,

la multiplication des sentes et ruelles piétonnes mises en place dans les éco-quartiers et la rénovation de centre-bourgs restaurent cette valeur humaine.

LA SOUSTRACTION : MOINS D'OBJETS ET PLUS DE PAYSAGE

Les sites touristiques subissent une marée noire plus insidieuse et plus lente que les nappes gluantes de l'Amoco Cadiz : celle du sur-aménagement dont la multiplication d'objets, de matériaux et d'interventions vient brouiller la perception du site. Utilisant des équipements à la mode et sur catalogue, la posture triomphante et ostentatoire de certains aménagements affecte un « *bling-bling* » dispendieux et difficile d'entretien. En se surimposant aux lieux, ils en banalisent le paysage. Un marais n'a pas besoin de centaines de mètres de platelage en bois ni de batterie de panneaux pédagogiques pour exister ; un talus peut se passer de la mode déplorable du gabion enfermant les pierres dans des cages de métal, là où le savoir-faire traditionnel du mur en pierre sèche aurait mieux sa place ; une clairière n'a pas besoin de massifs fleuris de plantes exotiques demandant taille et arrosage. Rambardes, barrières, filets : les normes de sécurité nous poussent souvent à accumuler les protections en posant des éléments

Passant, dans son état initial, au-dessus d'un à-pic rocheux et sur un substrat meuble, le sentier littoral de la Pointe des Poulains offrait un danger pour les promeneurs à Belle-Ile-en-Mer. Pour en interdire le passage, les techniciens proposaient une clôture en ganivelle et des panneaux avec le pictogramme d'un homme tombant du haut des falaises. Pour éviter l'intrusion d'un mobilier et d'images anxiogènes sur cette pointe du bout du monde, nous avons proposé la déviation du sentier et, afin de rendre inconfortable et dissuasif l'ancien tracé, son remplissage par des mottes de végétation extraites du nouveau sentier (photo du milieu). Au bout d'un an et demi, le sentier d'origine est oublié pour le nouveau sentier moins dangereux (photo de droite) et tout aussi agréable. Ce modeste exemple montre qu'en étant attentif, on peut en faire peu, pour moins cher et mieux pour le paysage.

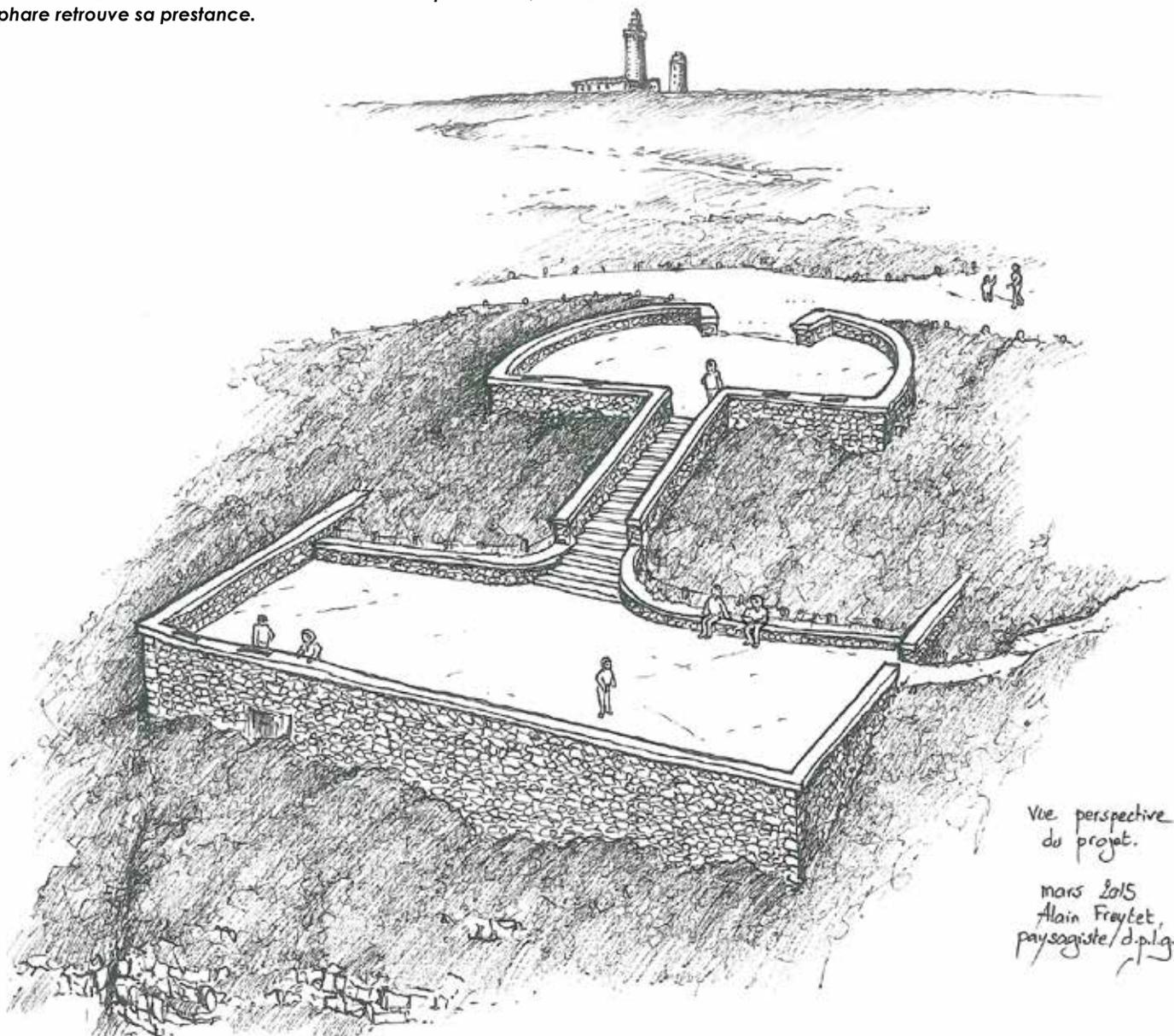


de mobiliers qui entrent presque systématiquement en contradiction avec la nature des lieux. Il est possible, dans de très nombreux cas, de s'en passer ou de les adapter. Le tracé du sentier peut être déplacé et, si ces protections se révèlent indispensables, elles peuvent être conçues à moindre frais en puisant dans les motifs locaux : plessage de branches mortes ou vivantes, chemin creux, muret de pierre, clôture rurale utilisée pour les enclos de pâturage etc. En se mettant au service du paysage, le sentier ne vaut plus comme un « équipement ».

Les aménagements bavards et foisonnants contribuent à détacher le promeneur du paysage en dispersant ses gestes et son attention. De facture urbaine, ils créent autant d'obstacles et suscitent le malentendu. Certains gestionnaires de milieux naturels les aménagent de façon lourde

et souvent inutile avec des escaliers en bois, des platelages et des pontons. Le visiteur, éloigné du contact avec la nature, peut alors la ressentir comme dangereuse et anxiogène puisqu'il n'est plus incité à s'asseoir dans l'herbe, sur un tronc ou une pierre, ni à se mouiller les pieds. Le paysage n'a pas à se transformer en parc ni en jardin. L'objet principal du projet de paysage est le site et surtout le site, pas son aménagement. Sur des sites qui ont déjà fait l'objet d'aménagement par le passé, le travail du paysagiste consiste donc souvent à enlever des objets qui s'avèrent inutiles : bancs, tables de pique-nique, éclairage, poubelles et panneaux d'interprétation. Cette soustraction n'est pas une régression mais un gain pour le paysage. Dans la plupart des sites naturels et forestiers comme la forêt de Fontainebleau, la tendance est actuellement à l'élimination des poubelles. Les messages de responsabilité de

Sur le Cap Fréhel, la décision de démolir le restaurant de la Fauconnière fut lourde à prendre pour le Conservatoire du littoral car le bâtiment présentait de réelles qualités architecturales. Le site et sa fréquentation ont tranché. La pointe libérée est renaturée. Dernier édifice avant les falaises et la pleine mer, le phare retrouve sa prestance.



La route menant au restaurant et les stationnements ont été cicatrisés. Une mémoire de la bâtisse est conservée, car la base de la construction a été transformée en une vaste terrasse libérant le point de vue grandiose du rocher de la Fauconnière.



l'homme envers son environnement ont diffusé dans la société, du fait notamment du travail de fond des animateurs de nature et des enseignants auprès des jeunes.

La soustraction est parfois importante : si la décision en est largement partagée, le projet n'hésite pas à démolir des bâtiments qui imposent une présence pénalisante dans le paysage naturel. Alors que l'urbanisation gagne du terrain partout au détriment des terres agricoles ou des espaces naturels, il est remarquable que, dans quelques rares cas, on puisse prendre ce mouvement à contre-pied. S'agissant de sites très fréquentés, le retentissement d'un tel geste est important : il résonne comme un avertissement pour éviter le mitage et la dilution urbaine.

TENDRE VERS LA SIMPLICITÉ ET LA SOBRIÉTÉ

Comme l'exprime Pierre Rabhi en parlant de « sobriété heureuse », l'économie et la durabilité peuvent ouvrir une voie vers le juste. En limitant le sur-aménagement sur les sites naturels et touristiques, en restant simples, modestes et peu visibles, les projets de paysage favorisent le contact avec les éléments et leur matière. Toucher la terre, sentir l'onctuosité du sol et sa souplesse font partie de l'expérience paysagère. Loin du bruit de la circulation automobile et sans l'écho des pas sur un ponton, le chant des oiseaux, le souffle du vent dans les frondaisons sont plus présents. L'ensemble des sens, l'ouïe et le toucher font entrer en paysage sans béquille ni carapace. Les lieux qui ne semblent avoir été ni aménagés ni organisés se livrent dans leur nature propre et dévoilent leur « esprit ». Sur ces sites, le projet est réussi quand on ne décèle pas qu'il y a eu projet. Il ne s'agit pas de laisser sa marque et son nom mais de mettre le promeneur dans la situation de l'inventeur qui découvre le premier un site enfoui et oublié.

Porter le message du « déséquipement » auprès des élus et des entreprises n'est pas chose facile. L'objet du projet de paysage n'est plus l'aménagement et la composition, mais plutôt le partage d'un rêve et d'une vision où le paysage, débarrassé des scories qui l'encombrent, retrouve sobriété et lisibilité. Les programmes d'aménagement des sites qui nous sont proposés

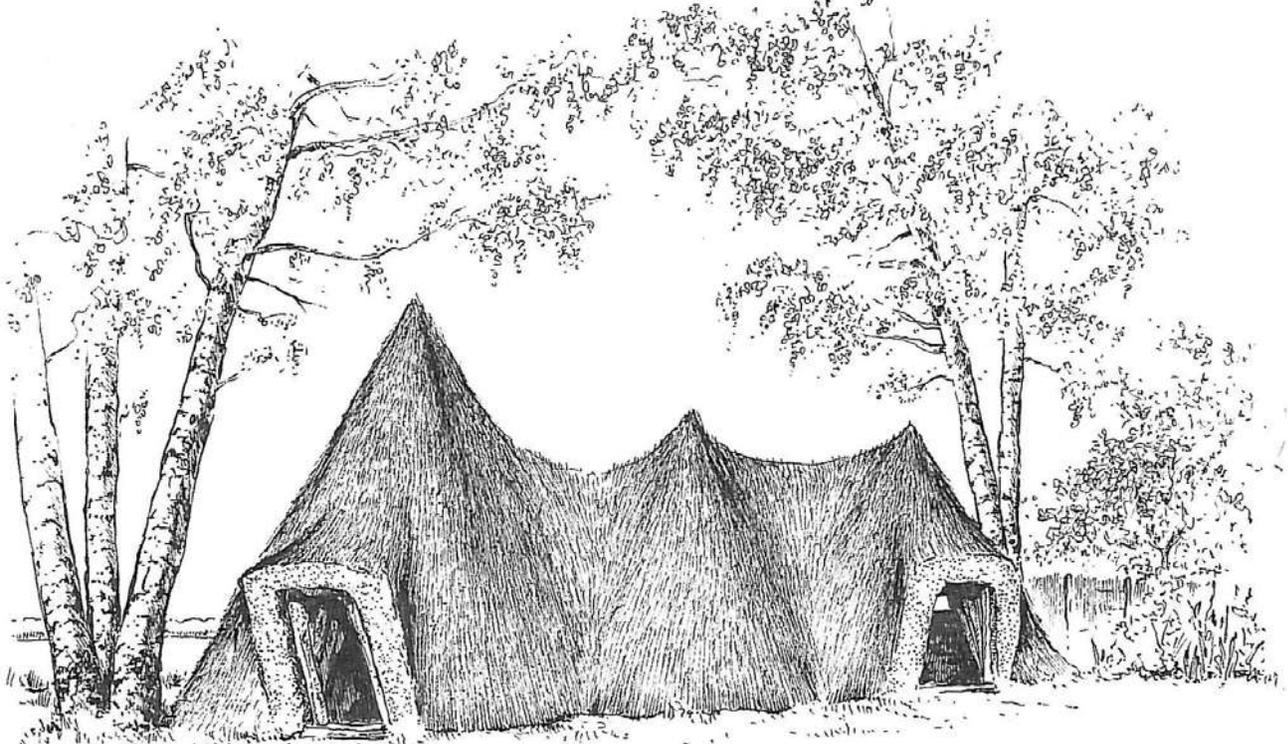


Sur la Pointe des Poulains à Belle-Ile, la valorisation et la protection du site ont surtout consisté à reculer le stationnement. Le remodelage d'une forme de relief naturel, la réduction de la chaussée, la suppression du bitume, des panneaux routiers et des poubelles donnent à vivre par le corps et le regard une arrivée en paysage sur l'île des Poulains. La mer, le rivage, le phare se découvrent plus librement à pied, au fil d'une marche débarrassée de la facture du pétrole incarnée par la voiture.

sont souvent pleins d'objets coûteux et inutiles. Il nous faut être persuasifs pour rendre les projets plus sobres, plus simples et souvent moins coûteux.

FABRIQUER LOCAL ET ÉVITER LE CATALOGUE

Les aménagements de demain bénéficieront de moins de financement. C'est peut-être une chance qui permettra d'éviter la facilité d'aménagements standards élaborés en salle. Dans beaucoup de cas, la sobriété est un atout. De nombreux paysagistes se soucient aujourd'hui du coût carbone de leurs aménagements : nous réduisons l'utilisation des engins lourds, conservons les sols en place, limitons les terrassements et favorisons l'approvisionnement en matériaux issus de filières courtes. Le projet de



Sur la Réserve Naturelle de l'Étang de Lande en Creuse, gérée par le département, l'affût des trois bouleaux, localisé à proximité d'une grande roselière, se construit logiquement en roseaux. Le savoir faire des chaumiers est utilisé au profit de formes contemporaines adaptées à l'observation des oiseaux. La charpente et le voligeage utilisent des gaules et des galettes de châtaignier coupés à proximité. Les bouleaux présents sur les lieux ne sont pas coupés mais incorporés à la structure.

paysage exige d'être inventif et attentif aux lieux. Lors de ses reconnaissances paysagères curieuses, attentives et bienveillantes à l'égard de ceux qui habitent le pays, le paysagiste s'intéresse aux techniques et savoir-faire de l'avant-pétrole. L'attention se porte sur les matériaux et les gestes qui faisaient le caractère d'un pays. Il ne s'agit pas de prôner une reconduction à l'identique des formes anciennes dans un esprit passéiste, mais plutôt de revisiter ces savoir-faire traditionnels pour les mettre au service de la création paysagère.

Le projet de paysage s'appuie sur les structures du paysage et les motifs d'un petit patrimoine mis en place avant le temps du pétrole. Les quais, cales, jetées, croix, fontaines, puits, fours à chaux signent la singularité des lieux et les ambiances auxquelles nous sommes attachés. Ils offrent la mémoire des usages passés avec leur cortège d'histoires, de gestes et de légendes. De nombreux sites semblent avoir préservé ce petit patrimoine sans que soient rompues certaines traditions d'usage. Rénover ces lieux de la petite histoire ne signifie pas les mettre sous cloche, mais les imaginer comme des lieux de pause, de convivialité, de rencontre ou de contemplation. Les travaux de restauration sont l'occasion de tisser des liens avec des personnes âgées ayant connu la vie passée de ces lieux, dont les techniques traditionnelles de construction ne cherchaient à bâtir ni trop solide, ni trop propre, ni trop urbain. Il nous faut souvent convaincre nos maîtres d'ouvrage de l'inutilité du panneau d'interprétation et des plantations fleuries. Dans de très nombreux sites, les murs de pierres sèches constituent un patrimoine remarquable qui s'accroche aux aspérités du paysage et permet de percevoir des limites parcellaires souvent oubliées. Les murs parlent le langage précis de la géologie. Qu'elles concernent les murets, les murs, les emmarchements ou les dallages, les techniques de construction en pierre sèche reviennent aujourd'hui sur le devant de la scène. Demandant moins de transport, moins de sorte de matériaux et vieillissant mieux que les murs de béton ou les gabions qui, quand ils se dégradent, offrent une image d'un lieu délaissé et dangereux, ces techniques offrent une plus-value environnementale importante par rapport aux gabions ou aux murs maçonnés au mortier. De plus en plus de petites entreprises locales se forment à cette maçonnerie bien particulière. Dans certains lieux, quand la pierre se fait rare ou est de nature gélive, le paysagiste est à l'affût des modes constructifs utilisés parfois discrètement, à l'exemple des pochons d'huîtres sur la Pointe d'Arcay.

Sur la pointe d'Arcay en Vendée, un site du Conservatoire du Littoral, le recul du stationnement et la canalisation des promeneurs ont permis le maintien d'espèces d'oiseaux rares sur ce site fréquenté. Pour souligner les cheminements et protéger les promeneurs du vent, des murets en pochons d'huître ont été utilisés.



Cette idée a germé en observant et en dessinant les protections mises en place par les ostréiculteurs qui réutilisent les matériaux qu'ils ont sous la main. Lors du chantier, le cahier des clauses techniques particulières du dossier de consultation des entreprises ne fût pas un copié-collé.

Sur la Pointe des Poulains à Belle-Ile, l'autonomie énergétique du phare a permis de supprimer les fils électriques, libérant le ciel d'une résille carcérale et la terre de poteaux en béton. Les panneaux solaires ont remplacé les tuiles du toit sur l'ensemble du pan sud.



DES PLAIES DANS LE PAYSAGE : LES RÉSEAUX AÉRIENS, L'ÉCLAIRAGE ET LA PUBLICITÉ

Les fils et les poteaux électriques découpent le ciel et brouillent les échelles de perception. L'autonomie énergétique de certains bâtiments se dotant de capteurs photovoltaïques, l'enterrement des réseaux redonne du calme au ciel et aux paysages. La concentration urbaine dans les bourgs, les villages et les hameaux permet de ne pas étendre ce réseau aérien.

La nuit et l'obscurité offrent un silence visuel appréciable. Le noir permet à la vue de s'adapter aux faibles lueurs de la lune et des étoiles. Le paysage prend alors une autre dimension. Les associations de défense du ciel nocturne se battent pour préserver la vue de la voûte céleste et l'observation des étoiles. Dans de nombreux cas, il nous faut résister à la mode de la mise en lumière des monuments naturels et bâtis. Ne pas éclairer un site limite les coûts de travaux, évite l'ouverture de tranchées souvent traumatisantes pour le site, et n'engage pas la collectivité dans des dépenses régulières d'électricité. Cette décision permet d'éviter une gêne majeure pour la faune nocturne.



La publicité reste une véritable lèpre pour le paysage. L'objectif d'un panneau publicitaire est de capter l'attention par l'image et la formule. Le paysage ne résiste pas à cette intrusion qui attire et capture le regard et l'esprit. Symboliquement, cette présence se vit comme l'appropriation d'un bien collectif partagé par un vindicatif intérêt privé. La tache du ou des panneaux réduit l'échelle du paysage qui, quand on l'enlève, reprend toute son ampleur et sa valeur. Comme nous l'indiquent les recherches en neurosciences, la présence de l'écrit dans un paysage focalise le cerveau sur l'exercice de lecture en occultant tout autre mode de perception sensible de l'espace. C'est ainsi la mort du paysage. Pour cette raison, la publicité est généralement interdite dans les sites classés.

A quelques kilomètres de la ville d'Ajaccio en Corse, et au pied de l'aéroport, le site du Ricantu donne accès à l'une des plages les plus fréquentées de la région. Occupé partiellement par un vaste remblai servant de stationnement, le site a été aménagé et renaturé par le Conservatoire du littoral suite à la découverte d'une espèce remarquable d'escargot.



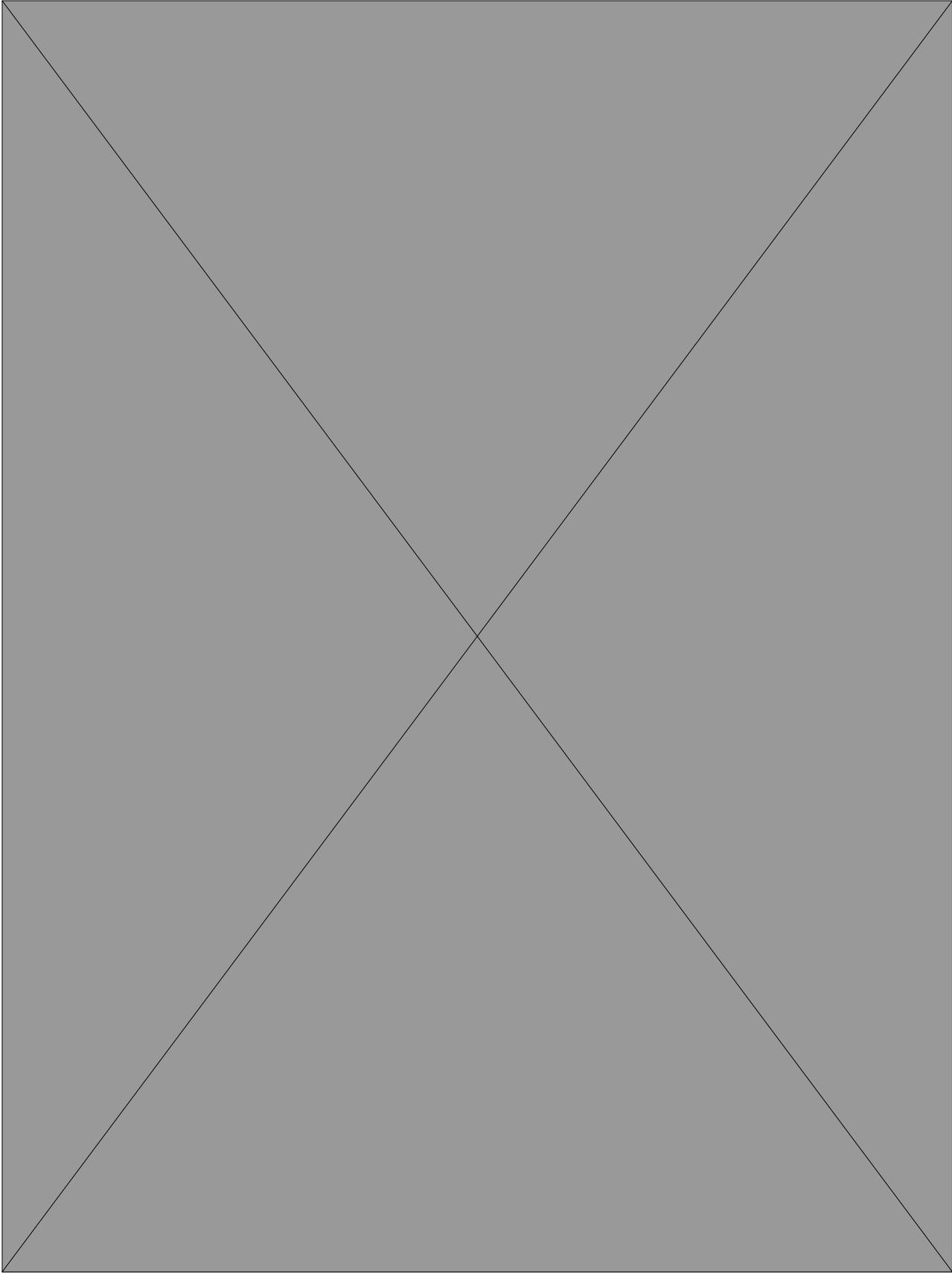
Cet aménagement est devenu l'une des promenades les plus appréciées des ajacciens. A la place du terre plein et après enlèvement des gravats, un semis de terre sableuse prélevée sur le site a permis l'installation de la végétation pionnière et notamment de la linaira jaune, une plante endémique protégée. Au bout de quatre années, la lande sableuse s'est installée, constituant un motif de premier plan pour le fond de

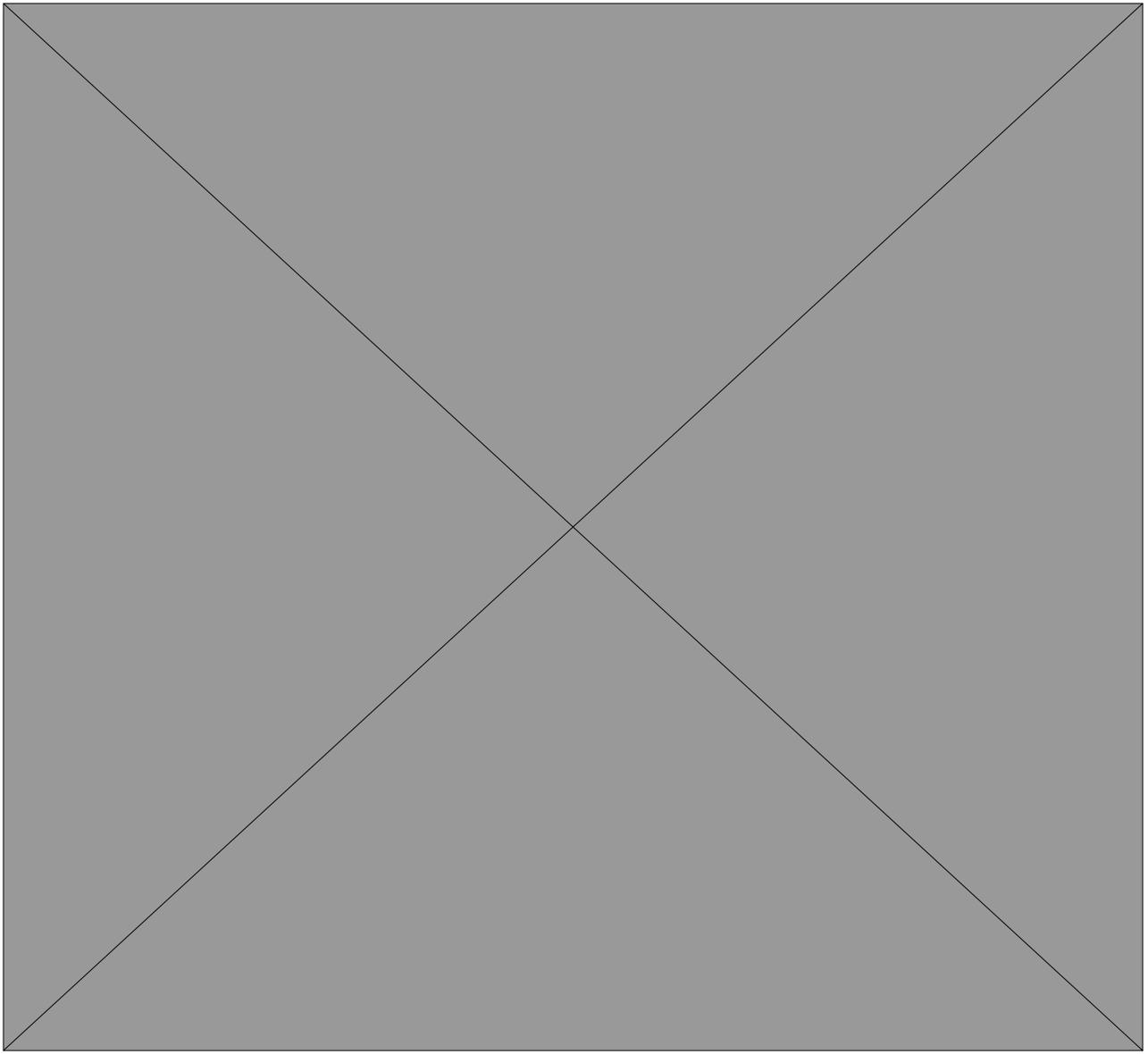
LAISSER POUSSER, DONNER LE TEMPS AU TEMPS

A grand frais de mise en culture, de transport, d'engrais, de pesticide et d'arrosage, la plantation d'arbres de grande taille paraît aujourd'hui comme une pratique du passé. Il faut alors convaincre les maîtres d'ouvrage qu'ils ne peuvent disposer d'aménagements clef en main comme d'objets manufacturés livrés finis et terminés. L'enjeu d'une nouvelle génération de projets est de laisser le temps nécessaire aux végétaux pour atteindre leur maturité. Le site aménagé devrait être lu moins comme un résultat que comme un potentiel : dans ces aménagements souvent éloignés et peu accessibles, les plantations seront limitées au strict nécessaire. Elles sont parfois utiles pour masquer un stationnement ou recomposer une haie ou un bosquet. La palette végétale reste alors locale, s'inspirant de ce qui pousse sur le site sans avoir recours à la présence exubérante et démonstrative des plantes ornementales. La végétation spontanée constitue un facteur de biodiversité pouvant contribuer à préserver des espèces et des habitats menacés. Un végétal n'est pas programmé pour voyager autrement que sous forme de graine et dans bien des cas, quand la cicatrisation végétale est nécessaire, on laisse la végétation revenir seule. Le projet consiste à favoriser cette renaturation par exemple avec le remottage, la dispersion de terre avec sa banque de graines, la mise en défend limitant la fréquentation des promeneurs et du bétail, etc. La préservation des sols est un enjeu primordial. En veillant à leur qualité et à leur préservation, notamment en évitant le tassement, les déblais et les remblais, on s'assure de l'implantation d'un cortège végétal adapté relevant des caractéristiques génétiques locales. Le projet de paysage s'enrichit au contact de ces préoccupations naturalistes. Ce temps du végétal est à retrouver. Il constitue l'une des réponses du paysage de l'après pétrole au « tout et tout de suite » imposé encore et toujours dans de nombreux programmes d'aménagement.



**PLAN DE PAYSAGE DU
MASSIF DU CANIGÓ**
coloco + Véronique Mure





BIBLIOGRAPHIE

Livres :

- A. Magnaghi, Le projet local, Architecture+Recherches / Madraga, Torino, 2000
- J. Ribas, Canigou : montagne sacrée des Pyrénées, Nouvelles Editions Loubatières, 2010
- Gilles Clément, Où en est l'herbe ? : Réflexions sur le Jardin Planétaire. Editions Actes Sud.
- Gilles Clément, La charte paysagère de Vassivière. Boire l'eau du lac. Editions Centre international d'art et du paysage de l'île de Vassivière.
- Terre & Humanisme, Le manuel des jardins agroécologiques : Soigner la terre mieux nourrir les hommes. Editions Actes Sud.
- Véronique Mure, Conversations sur l'herbe : Chroniques botaniques au jardin. Editions Atelier Baie.
- Véronique Mure, Le paysage des routes, (manifeste)
- Francis Hallé, Plaidoyer pour l'arbre. Editions Actes Sud.
- Clergeau P., Une écologie du paysage urbain. Ed. Apogée, Rennes, 2007.
- Gilbert O.L., The ecology of urban habitats. Chapman & Hall, London, 1980.
- Lizet B., Wolf A.E., Celecia J., coord., Sauvage dans la ville, hommage à P. Jovet. Revue d'ethnobiologie JATBA, MNHN éd., Paris, 1997.
- Gilles Clément, Manifeste du Tiers Paysage. Éditions Sujet/Objet, 2004.

Etudes :

- Annexe CAUE du CCTP
- Vers un territoire inclusif - Part I, Atlas of Places par Muriz Djurdjevic & Thomas Paturet
- Schéma Pleine nature
- Schéma Interprétation patrimoine
- Schéma tourisme
- Charte des Sommets emblématiques de la Méditerranée

Articles :

- Alain Freytet, Le temps des soustractions heureuses. Signé PAP n°10, mai 2017
- Anne Vourc'h et Yves Gorgeu, Les Grands Sites de France, territoire de référence pour les paysages après pétrole. Signé PAP n°12, juillet 2017

PLAN DE PAYSAGE DU MASSIF DU CANIGÓ

coloco + Véronique Mure

L'équipe projet

CHARDON Florian, SMCGS
HOPP Laura, SMCGS
MOLINA Rubén, SMCGS
SAINNEVILLE Gabriel, SMCGS

L'équipe de maîtrise d'œuvre

GEORGIEFF Miguel, Coloco - Paysagiste
QUINTIN Chloe, Coloco - Urbaniste, paysagiste
MURE Véronique - Botaniste
DAVID Fabien, Coloco - Paysagiste

Les financeurs

MEDDE,
DREAL Occitanie,
CGET Pyrénées

Les soutiens techniques

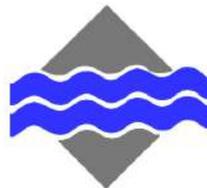
Region Occitanie
Département des Pyrénées-Orientales,
CAUE,
Parc naturel régional des Pyrénées catalanes,
Pays d'Art et d'Histoire,
Réserves Naturelles,
ONF,
CGET Pyrénées,
Communautés de communes, Communes,
UDAP,
Réseau des Grands Sites de France, Club des Plans de Paysages

Les contributeurs

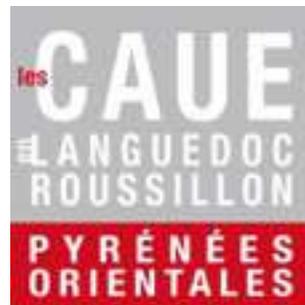
ALBAFOUILLE Jaqueline, Mairie Millas - Adjointe Maire
AMIÉL Vanessa, Département / Environnement - Chargée de mission
BANTOURE René, COM/COM du Haut Vallespir - Président
BARBIER Agnès, Saint Laurent de Cerdans - Première Adjointe
BAUX Daniel, SMCGS - Vice Président
BEFFARA Damiène, SMCGS - Vice Présidente
BELTRAN Gislène, Mairie Corneilla La Rivière
BLAISE J-L, Mairie Mantet - Maire
BOBO Jean-Pierre
BORRUT Jacques
BROUSSE Flora, Mairie Arles Sut Tech - Chargée de mission
BUNEL Thomas, Commissariat du Massif Pyrénées - Chargé de mission
CALVET Thibaut, Paysagiste
CERVANTES Guillaume, Mairie le TECH - Maire
CHARDON Florian, SMCGS - Directeur
CHELLES Fabien, ONF
CHRYSOSTOME Antoine, Mairie de Corsavy - Maire
CRESSY Marine, CAUE - Paysagiste
CUSSAC Nicolas, Artiste
DE BOISSIEU Dimitri, Fondation du Prieuré de Marcevol - Directeur
DOMENECH Alain, Mairie d'Ille sur Tet - Adjoint
DULAC Thomas, Refuge des Cortalets - Gardien
DUPRÉ Sylvie, ONF - RUT
ESTEBEN Marc, DREAL
FLORIN Bertrand, DREAL - Inspecteur des sites
GALINDO Olivier, Réserve naturelle de Nyer
GALLONETTO Lara, Coloco
GAULTIER Pascal, Réserve naturelle de Prats de Mollo - Conservateur
GAZSTOWTT Johana, Fondation du Prieuré de Marcevol
GILLE Christine, SMCGS - Communication
GLORY Antoine, APAM 66 - AEMM
GREIVELDINGER Aurélie, Pays d'Art et d'Histoire du Tech et du Ter - Directrice

GUENOT Virgile, MOE Pinosa - Architecte
GUGLIELMETTI Alain, DREAL OCCITANIE
GUIRAUD Jean-Marc, C/C Haut Vallespir - Développeur
GUNDER Émily, SMCGS - Économie de proximité
HOPP Laura, SMCGS - Natura 2000
JOULIA François, Mairie Saint Feliu d'Amont - Adjoint
LENGLET Philippe, CC HV.Sud Canigó - Dir dév économique
LOUPIEN Bernard, Mairie de Taurinya - Maire
LUBRANO Jérôme, COM /COM Conflent Canigó
LUCIE Julien, PNRPC - Paysagiste
MADINE Marc, Mairie de Corneilla de la Rivière - Élu
MALASSINGNE Benjamin, CC HV.Sud Canigó - Communication
MALLET Nathalie, Prunet et Belpuig - Elue
MAURY Maryse, Commune de Mantet - Elue
MEDEVIELLE Marc, Auteur
MONDO Laurence, CAUE - Géographe cartographe
MORAL Ginette, Mairie Millas - Première Adjointe
MURE Véronique, Paysagiste
OLLION Marie-Anne, Responsable urbanisme CC Conflent Canigó
PAGÈS Jean, Commune de Finestret - Elu
PRIEUR Emmanuel, DREAL
QUILGARDS Aurélie, MOE Valorisation Pinosa
REYNAUD Frédéric, DREAL - Paysagiste
ROCHOTTE Didier, DREAL - Inspecteur des sites
ROUSSEL Carine, C/C Roussillon CONFLENT
SADIQUI Fatima, SMCGS
SAUDECERRE H., Paysagiste
SOUTADÉ Gérard, Université - Géomorphologue
SURJUS Étienne, Mairie Arboussols - Maire
TAURINYA Jacques, SMCGS - Vice Président
WINLENRIETH Aurèle, Architecte
WOLKONSKY Nicole, CC HV.Sud Canigó - Élu
FLAUSSE Laure et Garlic, Refuge de Batère - Gardiens

EQUIPE & LISTE DES PARTICIPANTS



CONSELL COMARCAL
DEL RIPOLLÈS



coloco

